

## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

**Jeudi 16 aout.**

**Candidature commune de l'opposition : « Ce sera difficile mais j'y crois », affirme Felix Tshisekedi.** Le candidat de l'UDPS à l'élection présidentielle de décembre, Felix Tshisekedi a dévoilé mercredi son programme de gouvernance. Interrogé sur les capacités des candidats de l'opposition actuellement en tractation à se trouver un candidat commun, Felix Tshisekedi estime que ce sera difficile d'atteindre ce pari mais pas impossible. **Entretien.**

**Felix Tshisekedi, vous venez de dérouler votre discours-programme. Si vous êtes élu président de la République le 23 décembre 2018, par où allez-vous commencer ?** D'abord la réconciliation nationale. Ensuite, je vais me consacrer à faire l'état des lieux de la situation parce que la corruption et tous les maux qui ont gangrené le pays sont à éradiquer. Je vais m'attaquer très tôt à cela. En faisant l'état des lieux, nous saurons quels sont les endroits qui sont perméables et qui occasionnent les fuites des capitaux. En ce moment-là nous serons en mesure de mobiliser plus de recettes et pouvoir ainsi les répartir de manière plus juste et espérer booster l'économie du pays.

**Quelles stratégies envisagez-vous pour vous attaquer à tous ces problèmes ?** Il y a aussi une partie d'inconnu. Lorsqu'on arrive au pouvoir, il y a d'autres choses que l'on découvre. Avant même d'y arriver, ce que je peux dire est de renforcer carrément l'Etat de droit parce que le Congo est aujourd'hui dans une situation de non-Etat. Il faudrait lui donner une administration responsable, une justice libre et indépendante qui pourra sanctionner le cas échéant les dérapages parce que dans toute l'histoire du Congo on a vu que le mauvais exemple vient toujours d'en haut. Donc, nous allons commencer par prêcher par le bon exemple et voir qui va aller à l'encontre des principes que nous allons édicter.

**Vous avez promis de booster la croissance économique de l'ordre de 25% l'an. Par quels mécanismes allez-vous atteindre ces 25% ?** En mobilisant les recettes tout simplement. Mobiliser les recettes et les utiliser à bon escient. Relancer l'économie intérieure évidemment et je crois qu'avec des mesures prises secteur par secteur il y aura moyen de générer des capitaux qui vont se répercuter sur le produit intérieur et le produit national brut. Et amener de la richesse qui pourra être bien répartie.

**Vous parlez de 25% de croissance, n'est-ce pas trop ambitieux ?** C'est ambitieux effectivement mais moi je crois qu'il faut dire les choses pour pouvoir les réaliser. Vous savez, j'ai été à l'école d'Etienne Tshisekedi notre leader. Au moment où on le prenait pour un fou lorsque dans l'Etat unitaire du parti unique qu'il y avait il disait démocratie, Etat de droit,... les gens ne comprenaient pas parce que le maréchal défunt disait qu'il n'y aura jamais plusieurs partis de son vivant. Finalement, le même maréchal avait fini par ouvrir son régime au multipartisme. Je crois qu'il faut se fixer des objectifs, des ambitions pour pouvoir se donner les moyens de les atteindre.

**Vous êtes en train de vous consulter entre vous les ténors de l'opposition pour désigner un candidat commun à l'élection présidentielle. Pensez-vous que ce sera facile ?** Je crois que ça ne sera pas facile parce que chaque candidat voudra écouter sa base, il voudra être celui que sa base souhaiterait voir. Mais je crois que la situation dans laquelle se trouve notre pays, une situation exceptionnelle, va nous pousser à faire cet effort supplémentaire pour comprendre qu'il faut se ranger derrière un seul candidat. Je sais que ce sera difficile mais j'y crois. Si jamais ça n'arrive pas, ce ne serait pas non plus une catastrophe.

**Que répondez-vous à ceux qui pensent que vous êtes inexpérimentés pour assumer les hautes charges de la magistrature suprême de ce pays ?** Pour aspirer à ces hautes charges, il faut d'abord commencer par un rêve. Je vous parlais d'ambition, je vous parlais d'objectifs. Il faut commencer par là. Ensuite, il faut avoir un programme. Je l'ai et je l'ai présenté aujourd'hui. Et puis, il faut avoir une équipe qui va vous accompagner et nous en avons. D'autres sont encore dans l'ombre et le moment venu, ils apporteront leur expertise. Enfin, il faut avoir la confiance du peuple. Cela, je l'ai aussi. Tous ceux qui se disent expérimentés aujourd'hui ont commencé comme moi, jour J-0, puis il y a eu jour J+1, ainsi de suite. Mais quand on regarde leur expérience dans la gestion de ce pays, on ne peut pas dire que c'est quelque chose de fabuleux. Je pense que j'ai comme tout le monde la chance de commencer à partir de zéro pour donner le meilleur de moi-même.

**Le FCC révèle les critères de désignation d'Emmanuel Ramazani comme son candidat à la présidentielle.** Le comité stratégique du Front Commun pour le Congo (FCC) a rendu public les critères qui ont concouru à la désignation d'Emmanuel Ramazani Shadary comme son candidat à l'élection présidentielle. C'était au cours d'une conférence de presse ce jeudi 16 août à Kinshasa. «L'un des objectifs majeurs du FCC, fixés dans la charte de celui-ci, c'était la désignation d'un seul candidat à l'élection présidentielle. Parmi les critères édictés par l'autorité morale du FCC relevons les éléments suivants : « être patriote, intègre (avoir des valeurs morales indiscutables), rassembleur, visionnaire, prêt à se sacrifier pour le travail, disponible et accessible, leader, nationaliste et non tribaliste, avoir un engagement sans faille pour le Congo, remplir les conditions d'éligibilité et avoir une expérience avérée dans la gestion de la chose publique », a détaillé le ministre Ingele Ifoto, membre du comité stratégique du FCC qui intervenait à la conférence animée principalement par le directeur de cabinet du chef de l'Etat. Néhémie Mwilanya a promis le soutien du FCC au candidat Emmanuel Ramazani, choisi par l'autorité morale de cette plate-forme politique. Le directeur de cabinet de Joseph Kabila demande à la communauté internationale de ne pas « être actrice, de manière directe ou indirecte de l'instabilité du Congo, mais plutôt d'appuyer les efforts des institutions établies pour plus de stabilité ».

**Haut-Katanga : certains partis réclament le remboursement de la caution versée pour les élections provinciales de 2015.** Les partis politiques et autres candidats indépendants qui s'étaient engagés pour les élections provinciales de 2015 réclament le remboursement de leur caution. Cette dernière était de 500 000FC. Ces élections programmées n'avaient plus été organisées. « C'est seulement à Kinshasa que la restitution a eu lieu. Et ici à l'intérieur, nous courons partout: à l'administration du territoire, au ministère provincial de l'Intérieur, ... Partout, toutes les portes nous sont fermées et personne ne semble s'intéresser à cela. Nous constatons que c'est une arnaque au niveau de l'Etat. Un Etat censé pourtant nous protéger. Nous lançons un ultimatum à l'Etat congolais de nous restituer notre argent. La preuve de cette arnaque ce qu'en 2015, la somme de 500 000 FC valaient 500 USD. Aujourd'hui, ces 500 000 FC valent 320 dollars. Donc 180 dollars de moins. C'est une escroquerie au niveau de l'Etat », proteste-t-il. Le gouvernement avait lancé à partir du 30 juillet l'opération de remboursement des frais de dépôts de candidatures des députés provinciaux aux élections qui devraient être organisées en 2016. Le lieu choisi pour cette opération de remboursement était l'immeuble de la territoriale situé sur le Boulevard Triomphal, à côté du palais du peuple à Kinshasa. Les concernés ou leurs délégués devraient se munir de toutes les preuves de paiement versées à la Banque pour récupérer leur argent.

**Processus électoral : Monsengwo a donné des conseils à Muzito.** « Je voulais qu'on ait un échange sur la situation politique de notre pays, comment lui voit l'horizon par rapport à toutes les difficultés liées à la machine à voter qui est récusée par tout le monde, et en ce qui concerne le fichier électoral. Il m'a donné sa vision et il m'a prodigué des conseils [...]. Il nous a conseillé d'être démocrate, pacifique, mais de porter toujours la revendication quand c'est nécessaire. Tout cela doit se faire dans le dialogue et dans la paix », a affirmé Adolphe Muzito, candidat à l'élection présidentielle après sa rencontre mercredi avec le cardinal Laurent Monsengwo. Suspendu de son parti, le PALU, l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito s'est porté candidat indépendant à l'élection présidentielle. Il a rencontré plus d'une fois le cardinal Monsengwo dans un passé récent. Mercredi, les deux personnalités ont aussi abordé la question de la candidature commune de l'opposition à l'élection présidentielle. « En ce qui concerne l'unité de l'opposition, il nous a encouragés à travailler ensemble sur fonds d'un programme commun afin que sur cette base, on puisse choisir l'un de nous qui pourrait mieux porter ce projet. Mais aussi travailler de manière à avoir une majorité parlementaire pour que le candidat Président de la République qui va gagner puisse avoir la majorité pour former le gouvernement », a détaillé M. Muzito.

**Mandat d'arrêt international contre Moïse Katumbi : « un théâtre de mauvais goût », selon Sessanga.** Le secrétaire général de la plateforme Ensemble, Delly Sessanga estime que le mandat d'arrêt international émis par le parquet général contre Moïse Katumbi est un « théâtre de mauvais goût ». Pour lui, le gouvernement qui a empêché Moïse Katumbi de rentrer dans son pays ne peut pas demander aux autres pays de l'arrêter. « Voilà qu'un gouvernement qui a pris la poudre d'escampette pour arrêter un soit disant fugitif, veut s'en remettre à des gouvernements étrangers pour exécuter ce qu'eux-mêmes n'arrivent pas à faire. C'est de l'acharnement. Ça devient tellement trop ridicule. Et tout ce qui est trop ridicule, excessif et dérisoire ne peut que nous faire rigoler. Ça ne nous impressionne plus. Moïse Katumbi est à Windhoek en Namibie. S'ils veulent le faire arrêter, ils peuvent le faire », ironise Delly Sessanga. Intervenant au cours d'une conférence de presse tenu ce jeudi 16 août à Kinshasa par le Front commun pour le Congo (FCC), Alexis Thambwe Mwamba, ministre de la Justice a affirmé que le parquet général a lancé un mandat d'arrêt international contre M. Katumbi. Selon lui, certains pays africains et européens sont déjà saisis.

**Tshopo : une quarantaine d'habitations des présumés sorciers incendiées à Isangi.** Au moins quarante habitations appartenant à des personnes accusées de sorcellerie sont incendiées depuis deux semaines dans le groupement de Yaisuli en Territoire d'Isangi. Ce phénomène serait encouragé par certains chefs de villages, dénonce la société civile d'Isangi. Les maisons décimées sont situées dans les localités de Yaisuli et Yatola. Leurs propriétaires sont dénoncés par des devins consultés dans la province voisine de la Tshuapa. Les habitants de Yaisuli et Yatola qui consultent ces devins dénonciateurs sont encouragés par leurs chefs des villages, indique le président de la société civile de Yaisuli. Ces devins sont

généralement consultés pour connaître « l'auteur mystique » de la mort d'un membre de la communauté, indique la même source.

**Joseph Kabila est arrivé à Windhoek pour participer au 38ème sommet de la SADC.** Le Président Joseph Kabila Kabange est arrivé ce jeudi 16 août à Windhoek, en Namibie, pour participer au 38ème sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté de développements des Etats de l'Afrique australe (SADC). Ce sommet est prévu du 17 et 18 août. Au cours des travaux du sommet, l'Afrique du Sud passera la présidence tournante de la SADC à la République de Namibie. Cette 38e réunion ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC a été précédée d'une réunion du Conseil des ministres qui s'est achevée mardi 14 août et qui a analysé la stratégie de développement régional de l'organe. La réunion a évalué la situation financière, l'industrialisation des Etats membres, le paiement des quotas, les contributions des partenaires au développement et des pays membres, des questions qui seront approfondies vendredi 17 août.

Vendredi 17 août.

**Mandat d'arrêt international contre Katumbi : «Une plaisanterie internationale», estime l'avocat Éric Dupond-Moretti.** « C'est une parodie de justice, une plaisanterie internationale. L'ONU a demandé à l'Etat congolais de protéger Moïse Katumbi et de ne pas l'arrêter. Je ne sais pas où ce mandat d'arrêt va prospérer. On a tout fait pour lui éviter de participer au processus électoral démocratique pour une affaire immobilière bidon. Il y a un juge qui a dit avoir eu le revolver sur la tempe », a déclaré à Radio Okapi Me Dupont Morretti. L'avocat de l'ex-gouverneur du Katanga affirme que les deux autres affaires pour lesquelles son client est poursuivi ne donnent pas lieu à l'émission d'un mandat d'arrêt.

« Une deuxième affaire est une affaire de mercenaires encore plus ridicule. Et cette affaire fait l'objet d'une suspension, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de décision définitive qui permettrait la délivrance d'un mandat d'arrêt. Dans la troisième affaire, on a raconté que Moïse Katumbi était Italien. J'ai versé des documents qui démontrent que ce sont des faux manifestes qui avaient été produits. C'est une grande injustice. Tout est fait pour que Moïse Katumbi ne se présente pas à l'élection présidentielle », a renchéri Me Dupont Morretti.

**Début de la vaccination contre Ebola à Mandima.** Le ministère de la Santé a lancé jeudi 16 août à Mandima, territoire de Mambasa, dans l'Ituri, l'opération de vaccination contre la maladie à virus Ebola. Il s'assurait des dispositions prises localement pour la riposte contre Ebola. Bien que satisfait des précautions prises jusque-là par le gouvernement Provincial et les partenaires de santé, Docteur Oly Ilunga promet le soutien nécessaire pour éradiquer cette maladie. Dans la province voisine du Nord-Kivu, 78 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région de Beni, dont 51 confirmés et 27 probables, selon un nouveau bilan établi jeudi par le ministère de la Santé. Deux nouveaux décès sont signalés à Beni.

**Elections en RDC : la caution à la base de la faible représentation de la femme, selon Catherine Samba Panza.** La caution électorale est l'une des raisons de la faible représentation de la femme aux élections en RDC, a estimé l'ancienne présidente de la République centrafricaine (RCA), Catherine Samba Panza. Elle a fait ce constat, jeudi 16 août, lors de d'une séance de travail avec les responsables du système des Nations unies en RDC. Selon elle, deux autres facteurs principaux expliquent la faible participation de la femme congolaise dans les affaires politiques. Il s'agit du défi de la conquête du pouvoir par les partis politiques et le manque d'intérêt de la part des femmes. Catherine Samba Panza est en mission de travail en RDC du 16 au 19 août.

**RDC : une femme peut solliciter l'avortement en cas de viol ou d'inceste, précisent les femmes juristes.** Une femme violée, victime d'inceste ou celle dont la grossesse met en danger sa santé physique et mentale peut solliciter l'avortement, a précisé jeudi 16 août, l'Association des femmes juristes congolaises (AFEJUCO). Cette structure dit se baser sur le protocole de Maputo que la RDC a ratifié et publié au Journal officiel. Elle demande par conséquent une harmonisation avec les lois congolaises qui pénalisent l'avortement. Adopté le 11 juillet 2003, le Protocole de Maputo est aussi appelé Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique. C'est un accord international qui garantit des droits des femmes, y compris le droit de participer au processus politique, l'égalité sociale et politique avec les hommes, une autonomie améliorée dans leurs décisions en matière de santé et la fin des mutilations génitales féminines.

Toutefois, l'AFEJUCO reconnaît que la loi congolaise n'autorise pas l'avortement et le pénalise.

**Ituri : les activités commerciales paralysées à Marabo après le meurtre d'un commerçant à Sugenga.** Toutes les activités commerciales ont été paralysées vendredi 18 août avant-midi à Marabo, centre commercial situé à 40 km de Bunia (Ituri). D'après Guili Gotabo, président de la société civile du territoire d'Irumu, les manifestants en colère, ont barricadé les routes dont la nationale numéro 27, à la suite du meurtre d'un commerçant, la veille dans la soirée. La victime a été tuée dans le village de Sugenga. D'après la société civile, la victime et son père, tous deux commerçants, revenaient du marché

de Balazana lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade de quatre hommes armés au village Sugenga à 18 heures locales. Le fils atteint à la tête est mort sur le coup. Son père atteint à la main a pris la fuite, raconte le président de la société civile, Guili Gotabo.

**Lubero : la police, l'armée et l'administration locales installées à Kasugho et Kagheri.** L'administrateur du territoire de Lubero et le commandant du secteur opérationnel Sokola 1 Grand Nord ont installé jeudi 16 août la police, l'armée et l'administration locale dans les localités de Kasugho et Kagheri récemment libérées de l'occupation des miliciens par les Forces armées de la RDC. Selon l'administrateur du territoire de Lubero, Richard Nyembo Wa Nyembo, cette activité s'inscrit dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat dans ces deux localités conquises après une occupation de plus d'un an par les milices Maï Maï. Il a tout de même déploré le pillage des maisons et le kidnapping d'environ 50 jeunes perpétrés par ces miliciens, avant leur fuite de Kasugho et Kagheri.

**Le mandat d'arrêt international contre Moïse Katumbi est « un acharnement ».** Le mandat d'arrêt international lancé contre Moïse Katumbi est un « acharnement » du gouvernement, estime la coordination de la jeunesse de la plateforme Ensemble pour le changement dans le Grand Katanga. Lors de sa rencontre, jeudi 16 août à Lubumbashi, elle a indiqué que tous les dossiers judiciaires de Moïse Katumbi sont vides. « Nous ne voyons pas pourquoi cet acharnement doit continuer sur notre candidat président de la République parce que nous n'envisageons pas les élections sans notre candidat Moïse Katumbi. Raison pour laquelle en tant que jeunesse nous devons demander au gouvernement de cesser ce théâtre car notre candidat demeure Moïse Katumbi », a soutenu Georges Mawine.

**Trois ans de prison requis pour cinq militants de Filimbi.** Le ministère public a requis trois ans de prison contre cinq militants du mouvement citoyen Filimbi, a précisé à l'AFP Me Jacquemin Shabani, avocat de la défense. Les cinq militants-Carbone Beni, Mino Bopomi, Cédric Kalonji, Grace Tshunza et Palmer Kabeya - sont accusés d'offense au chef de l'Etat, de publication d'écrits subversifs et d'incitation à la désobéissance civile. Ils avaient été arrêtés fin décembre parce qu'ils mobilisaient pour la marche de catholiques du 31 décembre demandant au président Kabila de quitter le pouvoir. Le verdict devrait être rendu d'ici au 27 août.

**Kasaï-Central : le PNUD lance le projet d'assistance aux victimes des violences de Kamuina Nsapu.** Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a lancé jeudi 16 août à Mikalayi dans le territoire de Kazumba (Kasaï-Central), les activités du projet « Réponse rapide pour la stabilisation sociale et la protection des populations vulnérables au Kasaï-Central ». Ce programme vise aussi à faciliter le retour et la réinstallation des déplacés dans leurs communautés, rétablir la confiance entre les populations et les représentants de l'autorité de l'Etat et améliorer la participation des femmes et des jeunes aux activités économiques et à la prise des décisions, a-t-elle fait savoir. Elle a indiqué qu'après les dernières violences au Kasaï, son agence s'est résolue à appuyer les personnes touchées avec des moyens de subsistance.

**Kabila refuse tout "chantage" autour de la présidentielle.** Le président congolais Joseph Kabila, qui a désigné la semaine dernière un candidat de la majorité pour lui succéder après 17 ans au pouvoir, a assuré vendredi au sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à Windhoek qu'il n'accepte aucun "chantage" quant à la présidentielle de décembre.

**Processus électoral en RDC : Catherine Samba-Panza appelle au respect de la charte de bonne conduite.** Catherine Samba-Panza, co-présidente du Réseau panafricain de médiateurs femmes de l'Union africaine (FEMWISE-Africa) et membre de la plateforme des Femmes de l'Accord-cadre pour la RDC et la région, appelle les parties prenantes au processus électoral en RDC de respecter les engagements pris dans le cadre de la Charte de bonne conduite et du code de bonne conduite.

FemWise-Africa a été créé par une décision de la 29ème Session de la Conférence de l'Union, en juillet 2017, près de 17 ans après la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les instruments connexes de l'UA sur les femmes, la paix et la sécurité. FEMWISE-Africa est l'enracinement des efforts déployés par l'Union africaine pour intégrer définitivement la participation des femmes aux négociations sur la prévention des conflits et la médiation à tous les niveaux.

**La dynamique des jeunes Grand Kivu demande au gouvernement de mettre fin à l'activisme des groupes armés dans cette région.** La Dynamique des jeunes du Grand Kivu pour l'émergence de la RDC demande au gouvernement congolais de mettre fin à l'activisme des groupes armés qui écument la partie Est du pays. La population est contrainte de passer par les pays frontaliers lorsqu'elle doit voyager de Goma pour Bukavu ou de Bukavu pour Kindu.

**Samedi 18 août.**

**Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies est décédé.** Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies est mort vendredi 18 août à Berne en Suisse, à l'âge de 80 ans. Né en avril 1938 à Kumasi, au Ghana, il avait été

secrétaire général de l'ONU entre 1997 et 2006. **Guterres salue « une force qui guidait vers le bien »**. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a rendu hommage samedi à l'un de ses prédécesseurs, le Ghanéen Kofi Annan, saluant « une force qui guidait vers le bien ». « De bien des manières, Kofi Annan incarnait les Nations unies. Il est sorti des rangs pour diriger l'organisation vers le nouveau millénaire avec dignité et une détermination sans égales », a-t-il ajouté. **Voici le parcours de Kofi Annan en dix dates** : 8 avril 1938: naissance à Kumasi au Ghana, dans une famille aristocratique de la tribu des Fante. 1962: après des études d'économie à Genève, il entre à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il travaillera ensuite dans diverses agences de l'ONU, et notamment au Haut-Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (HCR). 1972: obtient un masters du Massachusetts Institute of technology (MIT). 1993-96: secrétaire général-adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, pendant le génocide au Rwanda et la guerre en Bosnie. 1er janvier 1997: devient secrétaire général de l'ONU, le premier issu des rangs de l'organisation et de l'Afrique subsaharienne. Il sera réélu pour un second mandat de cinq ans en juin 2001. 12 octobre 2001: obtient conjointement avec l'ONU le prix Nobel de la Paix. 2005: éclaboussé par un scandale de corruption lié au programme "pétrole contre nourriture" en Irak. 2007: rejoint les "Elders" (les Anciens), un groupe de personnalités internationales oeuvrant pour le règlement des conflits dans le monde, initié par Nelson Mandela. Crée la Fondation Kofi Annan. février 2012: choisi par l'ONU et la Ligue arabe pour une médiation dans la guerre en Syrie. Il jette l'éponge cinq mois plus tard.

**Nord-Kivu: la société civile de Lubero salue la restauration de l'autorité de l'Etat dans ce territoire.** La société civile de Lubero salue la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette partie du Nord-Kivu. Selon les responsables de cette structure, ce territoire connaît à ce jour, une évolution remarquable sur le plan sécuritaire. Pour Georges Katsongo, président de la société civile, c'est sur les axes Kipese-Bukununu-Mubana- Kisaka et Masereka que l'on constate une grande amélioration de la sécurité. Ce qui a permis le retour des déplacés dans leurs villages et la reprise des activités économiques et humanitaires, même si cette reprise est timide.

**Bukavu : près de deux cents maisons décimées dans un incendie à Ibanda.** Un incendie dont l'origine n'est pas connue a décimé vendredi 17 août, près de deux cents maisons au quartier Nyalukemba, dans la commune d'Ibanda (Sud-Kivu). Dans cette agglomération, la plupart de maisons sont construites en planches. Les victimes, sans abris, sont inconsolables et disent avoir tout perdu. La clinique Etoile du Congo, la seule structure médicale du quartier est aussi consumée, regrette l'un des médecins de ce centre hospitalier, Dr Pierre Kasole. La veille, un autre incendie s'était déclaré la commune de Kadutu consumant une vingtaine de maisons. Une fillette en est morte.

**Lubumbashi : la police empêche la tenue du meeting d'Ensemble pour le changement.** La Police nationale congolaise (PNC) a empêché, samedi 18 août à Lubumbashi (Haut-Katanga) le déroulement du meeting de la plateforme de l'opposition Ensemble pour le changement. Un important dispositif policier a été déployé à la cité des jeunes dans la commune Kampemba, lieu prévu pour la manifestation. Depuis deux jours, un important dispositif de policiers est déployé au lieu prévu pour cette manifestation politique. De plus, la route menant vers ce lieu est barricadée par la police. Face à cette situation, le meeting avait été délocalisé à la résidence de Kyungu wa Kumwanza. Cependant, dans la nuit de vendredi à samedi, des militaires et policiers ont barricadé les voies d'accès menant vers sa résidence pour empêcher tout passage.

**Tanganyika : quatre secouristes de la Croix Rouge enlevés par des miliciens à Kongolo.** Quatre secouristes de la Croix Rouge ont été enlevés vendredi 17 août par un groupe de Mays-Mays Hapa na Pale, à la localité Mponda Luganza, en territoire de Kongolo (Tanganyika). Les Hapa na Pale n'ont pas apprécié le fait que la Croix Rouge ait enterré sans autorisation leurs camarades tués dans les combats avec les Fardc au mois de juillet dernier, explique Kasongo Kalonda Kago.

**RDC : la firme Samsung ferme ses portes.** La firme sud-coréenne Samsung n'a pas trouvé son compte en RDC et a donc décidé de fermer ses portes et de s'en aller, a déclaré l'ambassadeur de la Corée du Sud, M. Ki-Chang Kwon, vendredi 18 août, lors d'un déjeuner avec les représentants de quelques médias de Kinshasa. La circulation sur le marché congolais de plusieurs faux produits « Samsung » constitue l'une des raisons du départ de cette firme, s'est désolé Ki-Chang Kwon. Il indique cependant que la contrefaçon n'est pas la raison majeure de la fermeture des activités de Samsung en RDC.

**Dimanche 19 août.**

**Législatives provinciales : la Ceni publie mardi la liste définitive de 19. 640 candidats retenus.** La Commission électorale nationale indépendante a publié samedi 18 août la liste définitive des 19. 640 candidats à l'élection des députés provinciaux. Cette publication intervient après le traitement par les cours d'appel aux recours en contestation des décisions de la Ceni déclarant recevables et irrecevables les candidatures à l'élection des députés provinciaux. Dans un communiqué publié samedi à Kinshasa, la Ceni indique que sur les 217 recours qui ont été déposés auprès des différentes cours d'appel, 10 ont été jugés recevables et fondés, 207 ont été jugés soit recevables et non fondés, soit irrecevables.

**Décès de Kofi Annan : Joseph Kabila salue sa contribution à la consolidation de la paix en RDC.** Le président Joseph Kabila a salué, dans un communiqué publié le 18 août, « la mémoire de Kofi Annan pour sa contribution remarquable à la consolidation de la paix en RDC ». Le chef de l'Etat a rendu hommage « à ce diplomate de haut niveau qui a fait honneur à l'Afrique et dont la performance dans l'accomplissement de ses hautes charges a été saluée par le monde entier ». Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies est mort vendredi 18 août à Berne en Suisse, à l'âge de 80 ans. En 2001, il s'était vu décerner le prix Nobel de la paix, conjointement avec l'Organisation des Nations unies pour leur travail « pour un monde mieux organisé et plus pacifique ».

**Processus électoral: le président de l'ECC appelle la Ceni à se pencher « sur des questions qui fâchent ».** « Notre appel à la Ceni est de se pencher sérieusement sur les questions qui fâchent: la machine à voter, le fichier électoral, la logistique, le financement des élections pour qu'ensemble nous ayons des élections apaisées », a recommandé le président national de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), le pasteur André Bokundoa-Bo-Likabe. Il a lancé cet appel samedi 18 août à Kinshasa lors de la célébration du 140e l'Eglise du Christ au Congo. Le président national de l'ECC a aussi fait appel à l'unité de la classe politique pour un processus électoral apaisé. Il recommande aux acteurs politiques de privilégier le dialogue et la compréhension mutuelle comme voie de sortie de toute crise.

**Désignation du candidat commun de l'opposition : Jean-Claude Vuemba affirme avoir été chargé par Jean-Pierre Bemba.** Jean-Claude Vuemba, président du parti MPCR et Secrétaire général adjoint de la plateforme électorale Ensemble affirme qu'il a été chargé par Jean-Pierre Bemba pour faire adopter un canevas des principes d'une candidature unique. Il indique qu'il va remettre ce plan dès la semaine prochaine auprès de M. Bemba à Bruxelles. Le député national appelle les ténors de l'opposition à l'unité pour des élections inclusives avec un candidat unique et dans le respect de l'accord de la Saint Sylvestre.

**Bukavu : 289 ménages sont sans assistance à Ibanda.** Deux cent quatre-vingt-neuf ménages victimes de l'incendie qui s'est déclaré vendredi 17 août au quartier Nyalukemba, dans la commune d'Ibanda à Bukavu (Sud-Kivu) sont sans assistance, affirme le gouvernement provincial et la FEC/Sud Kivu. Dans un communiqué conjoint signé le samedi 18 août, le gouvernement provincial et la FEC demandent aux humanitaires et aux confessions religieuses de déposer une éventuelle aide en vivres et non vivres pour secourir ces personnes. Les acteurs politiques eux s'activent également pour compatir avec les personnes sans-abris. L'ancien bourgmestre de la commune d'Ibanda devenu député national est le premier à réagir avec une dizaine de sacs de riz et haricots. Le président de l'UDPS, Félix Tshisekedi a, dans son message de compassion, promis de visiter personnellement les sinistrés des incendies de Bukavu. De son côté, Jean-Pierre Bemba appelle à une revue de la politique nationale en matière d'urbanisation.

**Kinshasa : l'Hôpital pédiatrique de Kalebelembe a opéré gratuitement 107 enfants.** L'Hôpital pédiatrique de Kalebelembe a opéré gratuitement 107 enfants au lieu de 100 prévus dans la campagne d'interventions chirurgicales initiée par le même hôpital. Ces interventions ont eu lieu du 30 juillet au 10 août.

**Lundi 20 août.**

**Fridolin Nkumbu (Snel) : « La vétusté des équipements à la base des délestages au Lualaba et dans le Haut-Katanga ».** Les provinces du Haut Katanga et du Lualaba connaissent des perturbations dans la fourniture en énergie électrique depuis le 16 juillet dernier. Le directeur régional Sud de la Société nationale d'électricité (Snel), Fridolin Nkumbu, a indiqué que le système de délestage est accentué dans plusieurs villes de ces deux provinces à cause des travaux qui s'exécutent entre la centrale hydroélectrique d'Inga et la ville de Kolwezi. Fridolin Nkumbu souligne en outre que la centrale de Mwadingusha est complètement à l'arrêt. Et d'autres centrales comme Nzilo, Nseke et Koni ont des problèmes. « Nous sommes en train de remplacer des équipements à Kolwezi et à Inga pour nous permettre de remonter la puissance de transit d'Inga à Kolwezi jusqu'à 1 000 mégawatts. Pour faire ces travaux, il fallait arrêter un pôle du convertisseur. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous ne recevons d'Inga que 250 mégawatts et avec l'arrêt de la centrale de Mwadingusha parce qu'il y a des équipements qui sont vétustes nous devons les réhabiliter. Ce qui a fait que nous puissions réduire toutes les consommations que ça soit chez les industriels même au niveau des villes », explique-t-il. Cependant, Fridolin Nkumbu assure les abonnés que les travaux sont en cours et que la situation sera rétablie avant le 15 septembre.

Un air de campagne électorale avant l'heure. Effigies des candidats devant les sièges des partis politiques, calicots appelant au soutien de tel ou tel autre homme politique sont clairement visibles sur les artères de Kinshasa, et d'autres villes de la RDC. Une ambiance de campagne électorale avant l'heure que dénoncent certains hommes politiques. Vendredi 17 août, Gaspard Bosenge le gouverneur intérimaire de la Tshopo a réuni le maire et les six bourgmestres de Kisangani et leur a enjoint d'interdire cette campagne électorale précoce dans leurs juridictions. « Désormais tout contrevenant subira la rigueur de la loi », a-t-il menacé. Seulement, la loi est muette concernant les sanctions à infliger aux partis ou acteurs politiques qui battent campagne avant l'heure.

**Goma : un mort dans un incendie déclaré à Katoyi.** Une jeune fille de 17 ans est morte dans un incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi 20 août au quartier Katoyi, dans la périphérie Sud de Goma (Nord-Kivu). La victime se trouvait dans la chambre où est parti l'incendie. Son corps a été complètement calciné. Cet incident a aussi causé deux blessées graves et des dégâts matériels importants. Les causes de l'incendie ne sont pas encore déterminées.

**Lualaba : cinq morts dans un accident de circulation à Lubudi.** Cinq personnes sont mortes et vingt-quatre autres blessées, dans un accident de circulation survenu dimanche 19 août sur la Nationale numéro un, à 10km du territoire de Lubudi, province du Lualaba. Selon plusieurs sources concordantes sur place, ce camion provenait de Lubumbashi et se rendait à Mwene-Ditu dans le Kasai. Il transportait environ 400 sacs de sel et une trentaine de personnes et d'autres marchandises. Le chauffeur a fait marche arrière en toute vitesse et le camion s'est renversé au niveau de la colline appelée « 10% ». Cinq personnes sont décédées sur place et 24 blessés sont enregistrés. Certains sont dans un état grave.

**Djugu : les autorités provinciales et la MONUSCO lancent un pré-dialogue de retour à l'entente cordiale entre communautés.** Plusieurs mois en arrière, les cris des élèves du petit séminaire de Fataki résonnaient encore à travers les longs couloirs de ce lieu d'enseignement. En janvier dernier, prêtres, enseignants et élèves ont fui, laissant derrière eux des salles de classe et des dortoirs désespérément vides dans lesquels seul le vent des hauts plateaux s'engouffre. Ils sont allés chercher refuge à Bunia, à environ 80 km de là, fuyant les violences inter-ethniques qui faisaient rage depuis mi-décembre 2017 dans le territoire de Djugu, situé dans le nord-est de la RDC. Même si un calme précaire est revenu dans cette contrée depuis environ deux mois, il n'en reste pas moins que des tensions subsistent entre les différentes ethnies qui peuplent cette terre. C'est dans le cadre du lancement d'un atelier de pré-dialogue entre les communautés engagé par la Monusco et les autorités locales et provinciales que David Gressly, numéro 2 de la Monusco en charge des opérations, Cécilia Piazza, cheffe de bureau de la Monusco-Bunia, et Jefferson Abdallah Pene Mbaka, gouverneur de la province de l'Ituri, se sont rendus au petit séminaire de Fataki le 15 août dernier. Dans son discours d'ouverture, le Représentant spécial adjoint n'a pas manqué de saluer l'engagement des pouvoirs publics au côté des chefs coutumiers pour engager un dialogue d'apaisement à travers une campagne de sensibilisation des populations en mai et juin derniers. Malgré tout, cela n'est pas suffisant afin de ramener la concorde parmi les ethnies de ce territoire qui pourtant, des années durant, vivaient en bonne entente. Beaucoup reste encore à faire pour renouer la confiance entre les communautés, renforcer l'autorité publique notamment dans les chefferies et créer un environnement stable et sécuritaire pour les résidents de Djugu, y compris dans les zones de retour. Alors qu'une accalmie relative est observée depuis début avril dernier, la priorité immédiate reste d'éviter un retour à la violence. A terme, et dans la perspective d'actions de stabilisation, ce pré-dialogue avait pour but de préparer le terrain pour une recherche commune de solutions durables et consensuelles aux défis posés par les conflits communautaires, lesquels affectent non seulement les conditions de sécurité et de protection des civils mais aussi le fonctionnement et l'action des autorités dans le territoire. Le défi des mois à venir à travers d'autres dialogues est que le territoire de Djugu devienne un modèle de réconciliation et d'harmonie pour la province de l'Ituri. Ainsi, en septembre prochain, le petit séminaire de Fataki accueillera à nouveau ses pensionnaires, tant prêtres qu'élèves. Signe que Fataki et ses environs connaissent un certain retour à la stabilité, même si encore fragile.

**RDC-Elections : les associations au MLC dénoncent un « complot » contre la candidature de Jean-Pierre Bemba.** Pour les associations affiliées au MLC, la campagne médiatique que mène la MP [se basant notamment sur la question de la subornation des témoins dans son procès à la CPI] contre la candidature de Jean-Pierre Bemba risque d'avoir des impacts sur le processus électoral. Dans leur déclaration, les associations affiliées au MLC ont également fait mention de « la présence inquiétante du président de la Ceni dans la délégation congolaise qui a accompagné le Chef de l'Etat Joseph Kabila au sommet de Windhoek en Namibie ». « Le président de la Ceni a été invité au même sommet, pour aller expliquer l'évolution du processus électoral. Et il a profité de ce vol qui allait à Windhoek. Ça fait l'économie d'argent pour l'institution », a expliqué Jean-Pierre Kalamba, le rapporteur de la Ceni.

**Ebola : le gouvernement décrète la gratuité des soins de santé à Beni.** Le gouvernement congolais a décidé de la gratuité des soins de santé dans toutes les structures sanitaires de l'Etat de la ville et du territoire de Beni au Nord-Kivu. Cette mesure est prise afin de faciliter à la population l'accès aux soins de santé pour faire face à la maladie à virus Ebola. Cette mesure couvre une période de trois mois et devra être d'application dès le 20 août.

**Tshopo : 11 morts dans le naufrage d'une baleinière à Yatutu.** Onze personnes ont trouvé la mort dans un naufrage d'une baleinière sur le fleuve Congo samedi 18 août au niveau du village Yatutu situé à 132 km de Kisangani, en aval du fleuve Congo. La baleinière HB Polepole a pris l'eau après avoir heurté un tronc d'arbre. La baleinière a alors été déséquilibrée. Pris de panique, certains passagers se sont jetés dans l'eau pour se sauver tandis que d'autres ont été coincés sous les marchandises dans l'embarcation. L'embarcation a finalement échoué sur un banc de sable.

**Beni : les enfants sont touchés par l'épidémie d'Ebola, selon l'Unicef.** L'Unicef affirme que les enfants sont particulièrement touchés par la maladie à virus Ebola déclarée dans la région de Beni au Nord Kivu depuis vingt jours. De nombreux enfants sont confrontés à la maladie ou au décès de leurs parents et de leurs proches. Certains ont perdu un grand nombre de membres de leur famille et se retrouvent seuls. Ces orphelins ont un besoin urgent de notre soutien». L'Unicef affirme avoir formé, avec ses partenaires, 88 travailleurs psychosociaux pour aider et réconforter les enfants dans les centres de traitement. Cette organisation recherche et assiste actuellement les familles d'accueil pour les enfants orphelins d'Ebola.

**Sankuru : 172 cas de choléra enregistrés à Losambo, 27 décès.** En l'espace d'environ deux mois, 172 cas de choléra ont été notifiés et 27 décès enregistrés dans la zone de santé de Lusambo (Sankuru). Le médecin chef de zone de santé de Lusambo, Dr Willy Kidinda, plaide pour une intensification des séances de sensibilisation de la population sur les mesures d'hygiène.

**Kikwit : les habitants du quartier Kanzombi conditionnent le déroulement de la campagne par la réhabilitation des routes.** Les habitants du quartier Kanzombi dans la ville de Kikwit (Kwilu) conditionnent la campagne électorale dans leur quartier par la réhabilitation des routes, notamment la route principale qui part de la Route Nationale numéro 1 au niveau du Pont Kwilu jusqu'au quartier Ngulu-Nzamba. Ils menacent aussi de boycotter les élections si cette route de près de 5 km qui est coupée du reste de la ville depuis plusieurs mois et qui gêne la circulation des personnes et de leurs biens n'est pas réhabilitée.

**La société civile du Kongo central recommande au gouverneur intérimaire d'œuvrer pour la cohésion provinciale.** Le président de la société civile forces vives du Kongo central Jules Benga recommande au gouverneur intérimaire de cette province d'œuvrer « pour la cohésion provinciale gage de tout développement ». Il a fait cette déclaration ce lundi 20 août.

**Mardi 21 août.**

**Bruno Tshibala : « Les élections apporteront une solution durable à la stabilisation et la reconstruction du pays ».** Le Premier ministre Bruno Tshibala demande à la population du Nord-Kivu à soutenir le processus électoral, parce que, estime-t-il, « seules les élections apporteront une solution durable à la stabilisation et la reconstruction du pays ». Il a fait cette déclaration lundi 20 août lors de son passage à Goma où il a lancé les travaux de la modernisation du stade de l'Unité. Il demande aussi aux groupes armés de mettre fin à leurs activités.

**La RDC veut investir dans les mini et micro centrales hydroélectriques.** La RDC compte se doter des centrales hydroélectriques à petite échelle qui seront construites dans les milieux ruraux grâce au projet MCH (Mini et micro centrales hydroélectriques) lancé par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires multilatéraux le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial. En termes d'électrification, la RDC accuse un gros retard. En milieu rural, moins de 1% de la population a accès à l'électricité. Avant d'en arriver à ce projet, le PNUD avait publié en 2014 un atlas des énergies renouvelables pour la RDC. Cet atlas répertorie 780 sites hydro-électriques potentiels à travers tout le territoire national.

**Kananga : la commercialisation des sacs en plastique se poursuit malgré l'interdiction.** Depuis le 1er juillet dernier, l'interdiction de la production, la commercialisation et l'utilisation des sacs en plastique est entrée en vigueur sur toute l'étendue du territoire national. Le moratoire de six mois institué par le gouvernement a expiré. Dans la ville de Kananga, on continue pourtant à utiliser les sacs en plastique dans les marchés et d'autres lieux de commerce.

**La RVF a balisé le tronçon Kinshasa-Mbandaka.** La Régie des voies fluviales a effectué les travaux de balisage sur le fleuve Congo dans le secteur compris entre Kinshasa et Mbandaka, long de 700 km. Le directeur technique de cette Régie, l'Ir. Mokango Mamy Kobo, a expliqué lundi 21 août à Radio Okapi que les travaux ont consisté en l'amélioration des conditions de navigabilité, avec notamment la pose des signaux de balisage. Selon lui, ces travaux ont été effectués conformément au cahier de charges de la RVF, qui la contraint à faire des aménagements et entretiens des voies d'eau. Ces travaux de balisage ont bénéficié de l'appui logistique de l'Union européenne dans son Programme d'appui à l'amélioration de la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC (PANAV).

**Transco : le gouvernement promet des bus supplémentaires.** La société Transport du Congo (Transco) devra atteindre le cap de deux mille bus « d'ici la fin de l'année » pour desservir la ville de Kinshasa, a annoncé le ministre des Transports et Voies de communication, José Makila. Il reconnaît tout de même que l'organisation des élections, qui est une priorité du gouvernement, ne rend pas facile l'acquisition de ces nouveaux bus. La société de transport en commun Transco a été lancée le 30 juin 2013. Cinq ans après, cette société qui avait commencé progressivement avec une vingtaine de bus, jusqu'à atteindre 500 bus connaît à ce jour des difficultés au regard de la diminution de son charroi opérationnel sur le



réseau. Plusieurs bus restent immobilisés à cause de petites pannes et d'autres le sont pour des opérations d'intervention et de dépannage.

**RDC : Bruno Tshibala « exprime sa compassion » aux victimes d'incendie à Bukavu.** En séjour à Uvira (Sud-Kivu), le premier ministre Bruno Tshibala a exprimé sa compassion aux victimes de l'incendie survenu dans la commune d'Ibanda à Bukavu. Plus de deux cents maisons ont été consumées et laissant sans abri environ deux cent quatre-vingt-neuf ménages. L'origine de l'incendie qui a causé d'importants dégâts matériels dont plusieurs habitations parties en fumée reste encore inconnue. Par ailleurs, Bruno Tshibala a appelé les groupes armés locaux encore actifs au Sud-Kivu, plus particulièrement en territoire d'Uvira, à déposer les armes. Il a invité tous ces groupes armés à rejoindre le programme de la reconstruction et du redressement national.

**Bunia : 24 secouristes de la Croix Rouge formés sur l'inhumation des cadavres d'Ebola.** Vingt-quatre secouristes volontaires de la Croix Rouge de Bunia et de Mambasa (Ituri) ont été formés, dimanche et lundi 21 août, sur l'enterrement des corps des personnes décédées de la maladie du virus à Ebola. Cette formation a été assurée par le Comité international de la Croix rouge (CICR). Durant deux jours, ces secouristes ont notamment appris comment solutionner l'eau au chlore avant de désinfecter des endroits où les personnes malades auraient séjourné. Les 24 secouristes ont aussi été briffés sur le port des équipements individuels sécurisés tels que masques, bottes, salopettes en caoutchouc ou encore gants. Ils ont appris à bien sécuriser les sacs mortuaires pour éviter de se faire contaminer ou contaminer d'autres membres de la communauté. Cette équipe devra être sollicitée si un cas suspect ou avéré d'Ebola était annoncé dans le milieu.

**Double nationalité : « La Ceni ne doit pas se faire instrumentaliser par un ministre », dénonce Jacques Djoli.** Selon le quotidien kinois Le Phare, la Ceni se trouve déjà en possession de la liste des personnalités congolaises ayant une double nationalité. Une liste que le ministre de la Justice avait adressée le 15 août dernier au Procureur général près la Cour de Cassation. Avec cette liste, poursuit le tabloïd, la Ceni devrait invalider les candidatures aux élections présidentielles, législatives nationales et provinciales, de tous les « binationaux ». La nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue en concurrence avec une autre nationalité. Jacques Djoli estime que « la Ceni ne peut pas se transformer en tribunal ou recevoir une liste d'un ministre. » « C'est devant les Cours et tribunaux qu'on devra démontrer qu'une personne n'a pas la nationalité congolaise. La Ceni étant une entité administrative vérifie la recevabilité et l'éligibilité sur base des pièces versées dans le dossier du candidat », explique-t-il.

### **Mercredi 22 août.**

**Affaire Katumbi : « L'intervention de Kengo montre que nous avons affaire à un procès politique » (Sessanga).** Dans une interview accordée à Radio France Internationale, le président du sénat congolais Leon Kengo a estimé que la justice a intenté un « procès politique » à Katumbi. Il a demandé à ce que l'ex-gouverneur du Katanga ne soit pas exclu du processus électoral et a recommandé à ce dernier de solliciter auprès du président Kabila une amnistie pour rentrer en homme libre en RDC. « Le président Kengo au travers son regroupement politique est l'un des signataires de l'accord du 31 décembre 2016 qui avait prescrit la décripation comme étant un des éléments devant accompagner le processus électoral afin que celui-ci soit apaisé. Autre chose est la sollicitation de l'amnistie par Moïse Katumbi pour bénéficier de ces mesures de décripation. Cette voie nous paraît un peu spéculative et curieuse parce qu'en fait les mesures de décripation engageant toutes les parties prenantes à l'accord devaient être accomplies de bonne foi par les uns et les autres. L'accord du 31 décembre doit être respecté par tous y compris par le président de la République », a estimé Delly Sessanga.

**Le Conseil œcuménique des Églises plaide pour des élections inclusives.** Le Conseil œcuménique des églises plaide pour l'organisation des élections inclusives. Cette recommandation est contenue dans une déclaration rendue publique mardi 21 août et signée par le révérend Olav Fykse de l'Eglise luthérienne de Norvège et secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises. Le Conseil œcuménique des Églises invite la Ceni et la classe politique à surmonter ces défis pour la tenue des élections crédibles et inclusives. « Pour nous pasteurs du peuple de Dieu, c'est un devoir sacré d'accompagner notre peuple en quête de sa dignité humaine et de sa promotion intégrale. Nous sommes persuadés que c'est dans l'accomplissement de notre mission prophétique et des services rendus à notre peuple que nous trouverons la plus belle récompense auprès du Seigneur », a déclaré Monseigneur Marcel Utambi, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco).

**Restauration de la paix en Ituri : gouvernement provincial et les FRPI en négociation.** Le gouvernement provincial de localité située à un peu plus de 200 km au sud de Bunia dans la Collectivité des Walendu Bindi, bastion de ce groupe armé. Les délégués du gouvernement affirment que les négociations se déroulent bien. Ils ont informé l'Etat-major des FRPI des avancées sur la démobilisation, la réinsertion, l'amnistie et bien d'autres points qui figurent dans leur cahier des charges. Mais ils ont aussi prévenu les miliciens qu'ils ne pourraient pas tout obtenir. Le gouverneur de l'Ituri espère que pour cette fois, ces négociations permettront de restaurer la paix dans cette partie du pays. Selon le gouverneur de l'Ituri, une délégation interministérielle arrive de Kinshasa cette semaine pour finaliser ces négociations. C'est depuis plus de quinze

ans que le Walendu Bindi vit une guerre qui a occasionné des centaines de morts, des pillages et des déplacements des populations. Des exactions commises malgré des négociations. Quatre cas de meurtres et exactions ont été enregistrés en moins d'une semaine dans quatre chefferies du territoire d'Irumu, a pour sa part dénoncé ce mercredi 22 août la société civile de ce territoire qui attribue ces violences aux miliciens des FRPI. Son président Gili Gotabo évoque « d'exactions de trop » en ce moment où les négociations sont en cours entre le gouvernement et les miliciens.

**Haut-Katanga : l'Association pour les femmes et les enfants encourage les parents à scolariser leurs filles.** L'organisation non gouvernementale Association pour les femmes et les enfants encourage les parents à inscrire à l'école les filles des quartiers périphériques de la ville de Lubumbashi tels que Kalebuka, Matshipisha, Zambia, Kisanga, Mimbulu et la route Kawama. Cette structure a lancé cette campagne qui va du 17 août au 10 septembre 2018 pour augmenter le taux de scolarisation de la fille à Lubumbashi qui doit passer de 46% à 51% d'ici deux ou trois ans. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel Gaston Musemena a lancé mardi 21 août à Kinshasa la campagne nationale d'inscription des enfants de 6 à 7 ans à l'école primaire pour l'année scolaire 2018-2019. Selon une enquête menée en 2012, 2 millions d'enfants de cette tranche devront être inscrits en 1ère année. Le représentant de l'UNICEF en RDC, Dr Gianfranco Rotigliano, a noté des progrès dans l'admission des enfants à l'école primaire. « Le taux net d'admission en primaire qui est passé de 50% en 2009-2010 à presque 70% en 2014-2015 et peut-être mieux ».

**Kongo central : l'Union des déclarants en douane plaide pour la baisse de certaines taxes douanières.** L'Union des déclarants en douane (Udedo) de la ville de Boma demande au gouvernement de baisser certaines taxes douanières qui ont connu une augmentation depuis plus de deux semaines. Parmi les taxes douanières qui ont connu une augmentation, il cite la taxe de la CNPR qui est passée de 50 à 80 USD. Et note que les importateurs se font de plus en plus rares.

**La Monusco a remis des kits solaires et du matériel informatique pour sécuriser la prison de Munzenze à Goma.** La Monusco a remis mardi 21 août des kits solaires, du matériel informatique ainsi que des appareils de prises de vues de marque « Canon » aux responsables de la prison centrale de Munzenze dans la ville de Goma. Cette dotation de l'unité de la police de la Monusco chargée de l'appui à l'administration pénitentiaire vise à sécuriser cette prison.

**Tanganyika : l'adjoint du chef de la police Monusco participe aux activités opérationnelles de la police à Kalemie.** L'adjoint du chef de la composante de la police Monusco est en séjour de travail à Kalemie dans la province du Tanganyika depuis le lundi 20 août. Le général Ismaila Sarr participe à des réunions avec les autorités provinciales et à des activités opérationnelles de la police. Il va aussi visiter le site des déplacés de Katanika situé à une dizaine de km de Kalemie-centre.

**L'ONU préoccupée par l'absence du consensus autour de la machine à voter et du fichier électoral.** L'absence du consensus autour de la machine à voter et du fichier électoral constitue une préoccupation de la Monusco et des Nations unies, a déclaré ce mercredi 22 août à Kinshasa la porte-parole de la Mission onusienne en RDC au cours de la conférence de presse. « Il semble important de profiter de cet élan, de cette volonté de toutes les parties prenantes d'aller vers les élections prévues par la Ceni le 23 décembre prochain, pour pouvoir poursuivre le dialogue et trouver un consensus sur ces questions. C'est vraiment la volonté de la Mission, c'est également un moyen avec lequel la Mission effectue son rôle des bons offices. Aller dans ce sens, influencer les uns et les autres, afin de pouvoir trouver une solution. Il y a une dynamique qui a été créée actuellement avec le dépôt des candidatures. Il est important de bâtir sur cette dynamique pour trouver un consensus concernant ce désaccord, notamment sur la machine à voter et les listes électorales », a déclaré Florence Marshal.

**Jeudi 23 août.**

**Présidentielle : la sécurité, l'emploi et les finances au cœur du programme de Samy Badibanga.** Samy Badibanga, ancien Premier ministre de la RDC et candidat à l'élection présidentielle de décembre 2018 a présenté mercredi à Kinshasa son programme de gouvernance s'il est élu président de la République. Samy Badibanga compte entreprendre des réformes dans trois domaines prioritaires : la sécurité, l'emploi et les finances. Il prévoit un budget annuel allant de 80 à 100 milliards de dollars et un Produit National Brut estimé à 500 milliard de dollars. Il promet de gérer en toute transparence et de combattre la corruption qui détruit les finances publiques. Il projette de créer d'ici 5 ans 15 millions d'emplois en débloquent un milliard de dollars américains comme « fonds communautaire » pour aider la jeunesse à monter des entreprises et accorder des crédits agricoles aux cultivateurs. « Cette caisse agricole sera dotée dans un premier temps de 250 millions de dollars de fonds de l'Etat. C'est pour pouvoir donner des crédits à bas taux et permettre à ces différents agriculteurs de pouvoir s'acheter des outils nécessaires à leur activité », annonce Samy Badibanga. Son contrat social prévoit aussi une allocation familiale dénommée « Sunga Libota (Aide la famille) » d'une valeur de 100 dollars américains par mois pour l'alimentation des enfants. En même temps, le candidat des Progressistes compte assurer des soins de santé maternelle et infantile gratuite en RDC. Il prévoit de payer aux fonctionnaires un salaire minimum de 250 dollars américains.

**Kasaï : dix morts dans un accident de circulation à Tshikapa.** Dix personnes sont mortes dans un accident de circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi 22 août près de Tshikapa dans la province du Kasaï. L'incident a eu lieu sur le tronçon routier reliant la ville de Tshikapa à celle de Kikwit. Les rescapés de l'accident ont fait savoir à la délégation que l'accident a été causé par l'excès de vitesse et le conducteur était en état d'ébriété.

**Haut-Katanga : des morts enregistrés lors des cambriolages à Kasumbalesa.** Des morts sont enregistrés lors des cambriolages perpétrés par des bandits armés, dans la nuit de mercredi à jeudi matin au quartier Meleki sous-station, dans la cité frontalière de Kasumbalesa, à 90 km de Lubumbashi (Haut-Katanga). Le crime a eu lieu vers une heure du matin lorsqu'un groupe de bandits armés a fait incursion dans une maison où habite un changeur de monnaie au quartier Meleki sous-station. Ils lui ont exigé de donner dix mille dollars américains sous peine d'être tué. N'ayant pas répondu à leur exigence, ils l'ont abattu à bout portant. Par la suite, ils se sont introduits dans d'autres parcelles voisines où ils ont abattu deux autres personnes après avoir emporté plusieurs biens de la maison notamment des appareils électro-ménagers.

**Bas-Uélé : une centaine de réfugiés centrafricains accusés d'atrocités à Ango.** Une centaine de réfugiés centrafricains sont accusés de commettre plusieurs atrocités à Ango, dans la province du Bas-Uélé, a dénoncé mercredi 22 août, l'administrateur du territoire d'Ango, Joseph Kambili. Depuis janvier dernier, la Police nationale congolaise auditionne ces réfugiés, accusés de viol, de vol et d'agression physique. Cette criminalité est plus vécue dans les localités de Zapayi et de Dikito ainsi qu'au chef-lieu du territoire. Depuis le début de ce mois, déclare Joseph Kambili, 10 réfugiés centrafricains ont été incarcérés à Zapayi, 17 à Dikito et 32 dans la cité d'Ango. Le chef d'antenne de la commission nationale pour les réfugiés, CNR/Ango, Albert Kambembo, attribue ces cas de criminalité à l'oisiveté et le manque d'assistance.

**Ebola à Beni : la société civile plaide pour le report de la rentrée scolaire.** La société civile de Beni plaide pour le report de la rentrée scolaire dans ce territoire de la province du Nord-Kivu. Cette structure citoyenne dit craindre que des mesures adéquates ne soient pas prises pour protéger les enfants dans les milieux scolaires contre la maladie à virus Ebola qui sévit dans cette contrée. L'épidémie d'Ebola sévit à Beni depuis le début du mois. Vingt-trois jours après la déclaration de cette épidémie, 57 cas ont été signalés dans la région dont 30 confirmés, selon le ministère de la Santé.

**RDC : le candidat Michel Okongo se retire de la présidentielle.** Me Michel Okongo Lomena, candidat à la présidentielle du 23 décembre annonce le retrait de sa candidature. Dans un communiqué parvenu jeudi 23 août matin à Radio Okapi, il parle aussi de sa ferme résolution de quitter le processus électoral en cours. Le président du parti Unité des valeurs dénonce l'absence de lisibilité, de traçabilité, « d'inclusivité », la prise en otage du processus, par la Majorité présidentielle, l'imposition de la machine à voter par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Il dit craindre que les élections ne soient pas organisées en décembre prochain. Il a indiqué qu'il a dit « tout haut ce que les autres disent tout bas ».

**Le parti politique DCU se retire du processus électoral.** Le parti Politique de l'opposition Dynamique Congo uni (DCU) se retire du processus électoral, a annoncé son président Vidiye Tshimanga Tshipamba. « Aujourd'hui, tous les préalables que nous avons acquis au niveau de la Conférence épiscopale nationale du Congo jusqu'à ce jour, aucun n'a été mis en application. De ce fait, au niveau de la DCU, nous ne voyons pas les raisons valables pour que nous participions à ces élections », explique-t-il. Parmi ces préalables, le président de la DCU cite notamment la machine à voter et le fichier électoral qui ne sont pas crédibles. « Il y a trop de prisonniers politiques jusqu'à ce jour. Il y a de existés. On n'a pas réussi à faire revenir et à faire participer toutes ces personnes qui se sont battues », condamne Vidiye Tshimanga.

**Kasaï-Central : sit-in des jeunes à Kananga pour exiger la démission de Denis Kambayi.** Des jeunes se réclamant du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) ont organisé, jeudi 23 août à Kananga (Kasaï-Central) un sit-in devant le gouvernorat du Kasaï-Central. Ils exigent le départ du gouverneur de province, Denis Kambayi. Selon eux, le gouverneur ne parvient pas à bien gérer la province et n'a fourni aucun bilan à la population selon le principe de redevabilité. Après avoir écouté ces jeunes, le gouverneur, Denis Kambayi, a salué leur courage. Mais il leur a demandé de suivre la procédure et formaliser ces revendications.

**Vendredi 24 aout.**

**RDC : publication attendue des listes des candidats aux législatives et à la présidentielle.** La Commission électorale nationale indépendante (Cni) publie ce vendredi 24 août les listes provisoires des candidats à l'élection présidentielle et à la députation nationale. Pour l'élection présidentielle, vingt-cinq candidats dont une femme ont déposé leurs dossiers à la Ceni. Plusieurs ténors de l'opposition ont fait acte de candidature et certains ont déjà déroulé leurs programmes de gouvernance. C'est les cas de Felix Tshisekedi de l'UDPS, Vital Kamerhe de l'UNC, Jean-Pierre Bemba du MLC. La Ceni pourrait donc ce vendredi soit valider la liste complète des candidats ou invalider certaines candidatures conformément à la loi électorale. Dans l'hypothèse d'une invalidation de candidature, le candidat est libre de saisir la Cour constitutionnelle. Cette dernière

examinera les recours et tout autre contentieux lié aux candidatures avant le 19 septembre, date à laquelle la Ceni publiera les listes définitives des candidats aux scrutins présidentiels et législatifs. Ces ONG ont souhaité que les questions relatives à la machine à voter ou au fichier électoral qui font encore l'objet de contestation de la part de certains acteurs à ce processus électoral trouvent rapidement des solutions. Agir pour les Elections Transparentes et apaisées (AETA), l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), le Centre d'Etudes pour l'action sociale (Cepas), figurent au nombre de ces ONG qui se mobilisent pour déployer des missions d'observation dans tous les bureaux de vote.

**Michel Okongo ne figure nullement sur la liste des 25 candidats Présidents de la Républiques, selon la Ceni.** La Commission électorale nationale indépendante affirme, dans un communiqué publié jeudi 23 août que M. Michel Okongo, président du parti politique Unité des valeurs, prétendant avoir retiré sa candidature de la liste des candidats Président de la République, ne figure nullement sur la liste des 25 candidats dont les dossiers ont été déposés au Bureau de réception et de traitement des candidatures. Selon ce communiqué, des motifs avancés par Michel Okongo sont tendancieux et non fondés. La commission électorale nationale indépendante exprime « sa vive désapprobation de cette entreprise de manipulation de l'opinion et se réserve le droit d'en tirer toutes les conséquences que de droit contre son auteur ». Michel Okongo a affirmé dans un communiqué publié jeudi 24 août qu'il quittait le processus électoral en cours, en RDC pour des raisons d'« absence de lisibilité, de traçabilité, d'inclusivité dans le processus électoral, incursion de la Majorité présidentielle au cœur du système électoral, imposition de la machine à voter par la Ceni, prise en otage du processus par le pouvoir en place et violation du calendrier électoral par la centrale électoral ».

**Sindika Dokolo : « Avec la machine à voter, on est en train de courir au désastre ».** Sindika Dokola, coordonateur du mouvement citoyen Les Congolais debout estime qu'avec la machine à voter la RDC est « en train de courir au désastre ». Pour lui, la machine à voter est illégale et n'offre pas de crédibilité. Elle doit donc, selon lui, être éliminée et retourner au vote qui est prévu par la loi électorale, c'est à dire un vote papier normal.

**La décision de Joseph Kabila de ne pas briguer un 3e mandat n'a pas été prise sous pression, selon Patrick Kanga.** «La décision du président Joseph Kabila de ne pas briguer un 3e mandat s'inscrit dans sa volonté de démocratiser ce pays exprimée dès sa prise de pouvoir ; il l'a fait sans aucune pression », a affirmé Patrick Kanga, l'un des communicateurs de la Majorité présidentielle, jeudi 23 août. Il répondait à Sindika Dokolo qui estime qu'il faut plutôt reconnaître l'engagement du peuple congolais qui a empêché que la constitution soit violée, pour que le président de République ne se présente pas pour les élections de décembre.

**Ebola - Ituri : plaider pour la gratuité des soins dans la zone de santé de Mandima.** La société civile de Mambasa plaide pour la gratuité des soins de santé en faveur de la population de la zone de santé de Mandima, touchée par la maladie à virus Ebola. Selon Assani Ngumba, président de cette structure, deux zones de santé de Beni touchées par Ebola ont déjà bénéficié de cette mesure. Pour lui, il n'est pas question d'exclure Mambasa de cette mesure du gouvernement congolais tant qu'il est tout aussi touché par l'épidémie d'Ebola. Pour Assani Ngumba, on ne peut pas interdire l'automédication à la population pendant qu'on ne lui allège pas les mesures des soins.

**La Monusco dote la prison centrale de Kananga des matériels de sécurité.** La Monusco a doté jeudi 23 août la prison centrale de Kananga de différents équipements de sécurité. Ces matériels permettront d'assurer le bon fonctionnement de cette maison carcérale de plus de 800 détenus. Ce lot d'équipements de sécurité est constitué notamment des extincteurs à poudre et à gaz pour une éventuelle intervention en cas d'un incendie, des détecteurs à métaux, des détecteurs à fumée, des mégaphones, des torches rechargeables ainsi que des imperméables.

**Bukavu : l'assistance arrive aux sinistrés des incendies de Nyalukemba.** L'assistance en faveur des sinistrés de l'incendie des maisons au quartier Nyalukemba dans la ville de Bukavu arrive déjà aux bénéficiaires. Les vivres et non vivres sont en train d'être acheminés sur le lieu du sinistre depuis le début de cette semaine. Le tout premier geste de bienfaisance est venu de la Monusco Bukavu, qui s'est associée à Lions Club International. Au moins 150 sacs de farine de maïs, 20 sacs de riz, 20 cartons sardines, 500 Kg de haricots, des matelas, des couvertures et savons désinfectants ont été remis aux sinistrés. Un incendie avait décimé vendredi 17 août, près de deux cents maisons au quartier Nyalukemba, dans la commune d'Ibanda.

**Ebola à Beni : l'épidémie est loin d'être maîtrisée, affirme Mme Bolduc.** La Représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU en RDC, chargée des opérations humanitaires, Kim Bolduc, a affirmé, ce vendredi 24 août, après une mission de deux jours dans la région, que malgré les efforts menés pour la riposte, cette épidémie est loin d'être maîtrisée. «Il faudrait pouvoir couper la chaîne de transmission. Nous travaillons un peu contre la montre avec tous les efforts déployés afin de pouvoir raccourcir ce temps-là. La grande difficulté dans cette épidémie c'est le fait qu'elle entre dans un contexte où il y a de l'insécurité, il y a beaucoup de déplacements de la population face à l'insécurité et en même temps il y a Ebola. Donc il y a trois conditions difficiles que nous n'avons pas nécessairement en Equateur », précise Mme

Kim Bolduc. Le ministère de la Santé rapporte que 103 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 76 confirmés et 27 probables. Il annonce que deux nouveaux décès ont été enregistrés dans la zone de santé de Mabalako en territoire de Beni.

**Equateurs : 9 morts dans le naufrage d'un convoi des pirogues sur la rivière Ikelemba.** Neuf passagers ont trouvé la mort jeudi 23 août dans le naufrage d'un convoi des pirogues sur la rivière Ikelemba en amont de Mbandaka dans la province de l'Equateur. Ce convoi des pirogues motorisées a chaviré dans la nuit de mercredi à jeudi 23 août dans le territoire de Bolomba. Cet accident de navigation est dû à la surcharge du convoi.

**La candidature de Jean-Pierre Bemba à l'élection présidentielle déclarée irrecevable.** La candidature du président du MLC n'a pas été retenue à la suite de sa condamnation à un an de prison et à un paiement de 30 000 euros d'amende par la Cour pénale internationale pour subornation des témoins, a déclaré Jean-Pierre Kalamba, rapporteur de la Ceni qui lisait devant la presse les décisions de la Commission électorale sur la recevabilité et l'irrecevabilité des candidatures à l'élection présidentielle et aux élections législatives nationales. Les candidatures de Samy Badibanga, ancien Premier ministre, et Marie-Jose Ikofu ont été déclarées irrecevables pour défaut de nationalité d'origine. La candidature d'Antoine Gizenga du PALU a été déclarée irrecevable pour défaut de qualité de signataire de mandat, son dossier ayant été déposé par délégation par un cadre de son parti. Cadre du PALU suspendu, Adolphe Muzitu a vu sa candidature être également déclarée irrecevable. Celle de Jean-Paul Moka a été déclarée irrecevable pour défaut de paiement. Les candidatures reçues : Kikuni Seth (Indépendant) ; Kazadi Ngumbe Ngumbe (FPJ) ; Ngoy Ilunga wa Nsenga Theodore ; Maluta Joseph (Indépendant) ; Tshiani Noel (Indépendant) ; Mabaya Gizi Amine (ACC) ; Kin-kiey Mulumba (Indépendant) ; Matungulu Mbuyamu Freddy (SYENCO) ; Tshisekedi Tshilombo Felix (UDPS/Tshisekedi) ; Shekombe Alain Daniel (Indépendant) ; Radjabo Sokorabo ; Kamerhe Lwa kanyinginyi Vital (UNC) ; Fayulu Madidi (Dynamique de l'Opposition) ; Mpunga Mbomba Yves (FP) ; Mokia Gabriel (MDCO) ; Masheke Sylvain (Indépendant) ; Ramazani Shadary Emmanuel (Indépendant) ; Luntadila Diavena Charles ; Mvemba Francis (Indépendant).

**Le MLC menace de quitter le processus électoral.** « Est-ce que nous devons continuer à accompagner un processus qui est manifestement vicieux ? C'est une décision politique qui va être annoncée incessamment. Le bureau politique est convoqué. Nous sommes en concertation avec le président pour lui donner la position du bureau politique. Mais au niveau technique, nous pouvons vous assurer que les éléments que nous avons, la manière dont les dossiers sont traités avec des éléments extérieurs tels que cette lettre du ministre de la Justice qui décide qui est Congolais et qui ne l'est pas, qui décide qui est condamné irrévocablement, ne nous permettent pas d'avoir une gestion transparente et crédible du processus. A partir du moment où le processus n'est plus crédible, nous ne voyons pas comment nous pouvons continuer dans ce processus », a menacé Jacques Djoli. Il dénonce un processus électoral « opaque et une Ceni qui exclut les candidats du Mouvement de libération du Congo, sur base des considérations politiques mettant en cause sa neutralité ».

**Irrecevabilité de la candidature de Muzito : son porte-parole dénonce une décision dictée par le FCC.** Le porte-parole du candidat à la présidentielle Adolphe Muzito, Steve Kivuata affirme que l'irrecevabilité de la candidature du Premier ministre honoraire prouve que la Ceni est « inféodée au Front commun pour le Congo (FCC) et n'a fait que la volonté de cette plateforme de la majorité au pouvoir. Selon lui, Adolphe Muzito avait déjà démissionné du Parti Lumumbiste unifié (PALU) avant de déposer sa candidature au Bureau de réception et de traitement des candidatures.

**Législatives nationales : 15222 candidatures déclarées recevables.** La commission électorale nationale indépendante a déclaré recevables 15222 candidatures des députés nationaux sur les 15505 reçues, indique le communiqué de cette institution publié vendredi 24 août la nuit. Par contre 283 candidatures ont été déclarées irrecevables, en raison de candidatures multiples ou non conformes aux conditions d'éligibilité en application des dispositions des articles de la loi électorale. Les listes provisoires des députés nationaux seront publiées sur son site web : [www.ceni.cd](http://www.ceni.cd).

**Kwilu : manifestations à Gungu pour protester contre l'irrecevabilité des candidatures de Gizenga et Muzito.** Les membres du Parti Lumumbiste unifié (Palu) ont manifesté ce 25 août dans la cité de Gungu, chef-lieu du territoire portant le même nom dans la province du Kwilu pour protester contre l'irrecevabilité des candidatures d'Antoine Gizenga et Adolphe Muzito, originaires de ce territoire. Le premier dégât à signaler est la destruction du siège permanent du Palu par les militants eux-mêmes, emportant ainsi quelques biens de valeurs. Pour la société civile Gungu, la CENI pourrait être tenue pour responsable des dégâts enregistrés dans la cité.

**L'escalade de la violence menace des millions de personnes dans l'est où sévit le virus Ebola (HCR).** L'effet cumulé du conflit et du retour de la pandémie à virus Ebola dans la province du Nord-Kivu, menace des millions de personnes, a averti vendredi l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Selon le HCR, les combats impliquant plusieurs groupes armés opérant dans la région se sont intensifiés dans les six territoires du Nord-Kivu, où opèrent plus de 100 groupes armés, terrorisant continuellement la population. Des milliers de civils ont fui leurs villages, après que ceux-ci aient été incendiés,

et aient rapporté avoir été victimes d'attaques brutales, perpétrées avec des machettes contre des civils. Aussi la violence sexuelle et à l'encontre des femmes est omniprésente dans le territoire de Beni. De nombreux enfants sont recrutés comme enfants soldats, a affirmé le HCR. La situation humanitaire, déjà désastreuse, est encore aggravée par une épidémie de virus Ebola dans certaines parties de la province. La pandémie a causé la mort de plus de 50 personnes, et des dizaines d'autres personnes ont été infectées au cours des dernières semaines. Le HCR est particulièrement préoccupé par la détérioration de la situation dans le territoire de Beni, épice de l'épidémie actuelle du virus Ebola, qui compte environ 1,3 million de personnes. L'escalade du conflit y a laissé la population locale pratiquement en état de siège depuis octobre 2017.

**Adolphe Muzito : « La Ceni est en train d'obéir à une vision politique ».** «La Ceni est en train d'obéir à une vision politique. Elle dit que je suis en conflit, parce que pour elle, je suis encore du Palu. Elle m'enregistre comme UREP, elle enregistre M. Gizenga comme Palu. Et dans la colonne où on indique la sanction, Gizenga est sanctionné pour d'autres raisons, mais moi je suis sanctionné comme étant en conflit avec le Palu, parce que pour eux le Palu s'est plaint auprès de la Ceni. Et sur cette base la Ceni a invalidé ma candidature. Mon commentaire est simple: c'est la volonté de m'écarter de la course », a réagi Adolphe Muzito. Selon lui, cette décision relève de la stratégie politique de la majorité qui vise à « affaiblir l'opposition en divisant les candidatures sérieuses ».

**Nord-Kivu: la Monusco satisfaite de l'avancée de son projet d'assistance aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels à Sake.** C'est sous une pluie de chants, danses et autres acclamations qu'a été reçue à Sake jeudi 23 août Adama Ndao, responsable de la section Conduite et discipline de la Monusco, par les femmes du centre d'assistance aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels par le personnel de l'ONU et apparenté. A n'en pas douter, leur bel accueil en disait long sur les remerciements qu'elles ont manifestés à l'égard de Adama Ndao qui, au nom de la Monusco, a lancé ce projet en mai dernier à Sake, ville située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Goma et important carrefour commercial du Nord-Kivu. Dans ce lieu dédié et inauguré en mai dernier, quelque 130 femmes se partagent en trois ateliers : apprentissage de la coupe-couture, pâtisserie et culture de champignons. Ces projets ont en effet pour but de renforcer les communautés via la formation professionnelle des jeunes et des femmes victimes et/ou exposées à l'exploitation et aux abus sexuels et toute autre forme de violence. Cette initiative vise ainsi à faciliter le retour et la réinsertion des jeunes et femmes victimes dans leur milieu d'origine.

**L'Avocat de Jean-Pierre Moka « déplore la mise à l'écart de meilleurs filles et fils du pays à la présidentielle ».** Me Nsimi Ngwala, avocat du candidat président de la République Jean-Paul Moka dont la candidature a été invalidée déplore la mise à l'écart de meilleurs filles et fils de la RDC à la présidentielle. Il accuse aussi, ce samedi 25 août, la Ceni d'être inféodée à la Majorité présidentielle. Il affirme que toutes les dispositions sont prises pour se présenter devant la Cour constitutionnelle.

**Dimanche 26 août.**

**Présidentielle: l'UNC déplore l'invalidation des candidatures de Muzito et Bemba.** L'Union pour la nation congolaise (UNC) déplore la décision d'invalider les candidatures de Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito. Dans sa décision du 24 août dernier, la CENI a déclaré irrecevable la candidature de Jean-Pierre Bemba pour « condamnation par la Cour pénale internationale (CPI) à un an de prison et au paiement de 300 000 Euros pour subornation des témoins (...). Baudouin Mayo rappelle qu'avant la CENI, le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP) avait déjà disqualifié le président Jean-Pierre Bemba pour les mêmes raisons. Et la CENI a entériné cette position de la Majorité. Le cas Muzito : l'ancien premier ministre Adolphe Muzito, pour « conflit d'intérêt avec le PALU qui conteste sa candidature ».

**RDC-Présidentielle : la Ceni n'est pas censée interpréter le droit, estime Samy Badibanga.** Samy Badibanga, ancien premier ministre dont la candidature à la présidentielle a été invalidée, estime que la Commission électorale nationale indépendante n'est pas censée interpréter le droit. La Ceni a jugé irrecevable le dossier de Samy Badibanga pour : « défaut de nationalité d'origine. Après avoir perdu sa nationalité d'origine, le recouvrement de cette dernière ne donne droit qu'à une nationalité d'acquisition. » Mais Samy Badibanga affirme qu'il bénéficie d'un arrêté ministériel signé par le ministre de la Justice dans lequel il recouvre sa nationalité. Il dit entendre saisir les cours et tribunaux pour faire valoir ses droits.

**Le développement rural, clé de la relance de la RDC, estime les entrepreneurs congolais vivant en Chine.** La relance de la RDC passera essentiellement par le développement des milieux ruraux, a estimé Stephen Bwansa, membre du Consortium international des entreprises des Congolais vivant en Chine. « Quand on parle du chômage, ça touche directement le milieu rural. 70% de la population congolaise vivent dans le milieu rural. Nous devons, à partir du milieu rural, créer les emplois, les transformer », a proposé Stephen Bwansa, qui est aussi secrétaire exécutif du PPRD en Chine. Créer des emplois à partir des milieux ruraux c'est « donner la chance à ces compatriotes de rester là où ils sont et d'avoir un emploi. »

**Kananga : un accident de circulation fait deux morts.** Un camion en provenance de Kananga s'est renversé vendredi dernier sur la route menant vers la frontière de Kalambambuji, près de la mission catholique Tshibala, dans le territoire de Kazumba (Kasaï-Central). Des sources locales avancent un bilan de quatre morts. Sylvain Batuambi explique que l'accident a été causé par l'accès de vitesse du chauffeur en état d'ébriété.

**Bunia : pas d'Ebola à Bunia, précise le vice-gouverneur Pacifique Keta.** Les échantillons de cas suspects de la fièvre à virus à Ebola enregistrés à Bunia (Ituri) sont déclarés négatifs, a précisé dimanche 26 août le vice-gouverneur de la province, Pacifique Keta. Selon lui, le laboratoire de Beni au Nord-Kivu n'a rien trouvé comme indice de l'épidémie à virus Ebola. Une personne est décédée samedi 25 août à Bunia (Ituri), après avoir présenté des signes similaires de la maladie à virus Ebola. Il a vomi du sang à plusieurs reprises. Une panique générale a été observée dans la ville où l'épidémie d'Ebola a été suspectée. Entretemps, il appelle la population à être vigilante et à observer les règles d'hygiène.

**Lundi 27 août.**

**Présidentielle en RDC : les dates à retenir avant la publication des listes définitives des candidats.** D'après le calendrier électoral, la période des contentieux des candidatures à la présidentielle et aux législatives nationales est fixée du 25 août au 4 septembre. Il s'agit des dépôts et traitement des recours des candidatures. Ces recours devront se faire dans un délai de 5 jours suivant la publication des listes provisoires des candidats, en référence aux articles 25 et 27 de la loi électorale. Ce délai de recours court à partir du premier jour ouvrable qui suit la publication des listes provisoires des candidats, précise l'article 25 de la loi électorale. La Cour constitutionnelle va statuer toutes affaires cessantes et sans frais, sur ces recours, précise l'article 27 de la loi électorale. Après le traitement des recours, la Cour constitutionnelle devra notifier la Ceni de ses arrêts entre le 5 et le 11 septembre. Du 12 au 18 septembre, la Commission électorale devra prendre en compte les décisions de la Cour constitutionnelle et le cas échéant, modifier les listes des candidats. La publication définitive des listes des candidats est fixée au 19 septembre prochain. Six candidatures ont été jugées non recevables par la Ceni pour des raisons diverses. Les candidats recalés sont : Mme Ifoku Mputa Marie Josée ; Badibanga Ntita Samy ; Moka Ngolo Mpati Jean-Paul ; Muzito Fumutshi Adolphe ; Gizenga Antoine ; Bemba Gombo Jean-Pierre.

**Bemba a pris l'option de « donner une chance à la Cour constitutionnelle de montrer son indépendance » (Djoli).** «Après évaluation, le président national, Jean-Pierre Bemba tout en comprenant le sentiment de dégoût et de désespoir de la population, a, en tant que légaliste pris l'option de donner une chance à la plus haute juridiction du pays de montrer son indépendance et sa capacité de se soustraire des contingences politiques. Mais pour éviter de donner des arguments ou prétextes aux uns et aux autres au courant de la journée d'aujourd'hui, l'équipe d'avocats du MLC va pouvoir déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle », a déclaré Jacques Djoli. Il espère que la Cour constitutionnelle pourra rendre son verdict en toute indépendance.

**Delphine Bilowa : « Caritas sensibilise la population à l'autopromotion, au développement intégral »** « Caritas sensibilise la population à l'autopromotion, au développement intégral, à la réalisation des activités génératrices des recettes. Le peuple de Dieu qui se trouve dans toutes les paroisses catholiques de l'archidiocèse de Kananga sont sensibles à l'assistance humanitaire, les centres de santé et les hôpitaux catholiques prennent en charge les malades dans tous les milieux, même dans les coins les plus reculés de la province et surtout les malades indigents trouvent une oreille attentive et une assistance », détaille Delphine Bilowa, coordinatrice de Caritas développement Kananga. « Trois axes sont au centre de notre action, notamment la santé où on trouve le volet nutrition parce que nous sommes dans une province qui est attaquée par la malnutrition, le développement où nous mettons un accent sur la sécurité alimentaire ainsi que 'urgence et protection' pour venir en aide aux vulnérables et à toutes les personnes sinistrées », note Delphine Bilowa.

**Ituri : deux militaires tués dans les affrontements avec un groupe armé non identifié à Ladejo.** Deux militaires loyalistes ont été tués et décapités dimanche 26 août au village de Ladejo dans le secteur de Walendu Pitsi en territoire de Djugu au cours d'un accrochage avec un groupe d'homme armés non identifié, indiquent les sources locales. Selon ces mêmes sources, ces militaires patrouillaient dans la zone lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade de ces assaillants. Le porte-parole de l'armée en Ituri, Jules Ngongo, confirme la mort de ces hommes. Il annonce l'arrestation de certaines personnes considérées comme des complices des assaillants.

**Nord-Kivu : accrochages entre les miliciens NDC/Rénové et Mai-Mai Mazembe à Pitakongo.** Les miliciens du mouvement Nduma defense of Congo (NDC/Rénové) et les Mai-Mai du groupe Mazembe s'affrontent depuis ce lundi 27 août dans le village Pitakongo au sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu), rapporte la société civile de Lubero. Les combattants de NDC/Rénové, venus de Muhanga, ont lancé cette attaque contre le village Pitakongo, exclusivement contrôlé par les Mai-Mai Mazembe depuis près de 3 ans, indiquent les sources coutumières et de la société civile locale.

**Kananga : reprise du procès sur le meurtre des experts de l'ONU.** Suspendu depuis le 17 octobre dernier, le procès du meurtre des experts de l'ONU et de leurs accompagnateurs congolais a repris lundi 27 août devant le tribunal militaire

garnison de Kananga. L'audience a été essentielle consacrée à l'identification et l'audition de deux prévenus poursuivis jusque-là par défaut. Constantin Tshidime dit «Bula Bula», chef du village Moyo Musuila où Zaida Catalan et Michael Sharp ont été tués en mars 2017, et Vincent Manga comparaissent pour la première fois. Ils ont été interpellés respectivement en décembre 2017 et mars 2018. Ils sont notamment poursuivis pour crimes de guerre par meurtre et par mutilation. Alors que l'accusation le considère comme faisant partie des principaux acteurs du meurtre des experts de l'ONU et de leurs accompagnateurs, le chef de village nie toute participation à ce crime. Il met en cause l'autre prévenu Vincent Manga qu'il a présenté comme le chef milicien qui a installé le mouvement Kamuina Nsapu dans son village en 2017. Dans son récit, Bula Bula évoque le meurtre de deux experts de l'ONU. Là encore, il met en cause Vincent Manga. Selon lui, c'est le chef milicien qui a apporté la nouvelle de leur arrivée au village. Les «deux blancs» ont présenté leur feuille de route aux miliciens. Après la lecture de la feuille de route, Bula Bula affirme avoir demandé à Vincent Manga de laisser les «blancs» partir mais le chef milicien aurait refusé d'obtempérer avant de conduire les deux étrangers dans le «tshiota» installé près du village. C'est là qu'ils auraient été tués par les miliciens. Bula Bula affirme avoir appris la mort des deux personnes par un milicien qui revenait du foyer initiatique.

**Kwilu : cinq blessés à Gungu, bilan des échauffourées après les invalidations des dossiers de Gizenga et Muzito.** Cinq personnes sont blessées après des échauffourées survenues samedi dernier entre les partisans du Parti lumumbiste unifié (Palu) et les policiers à Gungu. Après les invalidations des dossiers d'Antoine Gizenga et de Muzito à la prochaine élection présidentielle, les militants du Palu sont descendus au siège de leur parti pour le saccager. Des personnes ont été blessées, parmi lesquelles trois grièvement, précisent des sources sur place. La résidence du secrétaire provincial du Palu a été pillée, et le matériel de la Radio RTVS1-Gungu installée dans le bâtiment du Palu a aussi été emporté, a pour sa part constaté la société civile territoriale de Gungu. Elle affirme qu'il est difficile pour l'instant de connaître les vrais commanditaires de ces actes, car il existe à ce jour, deux tendances au sein du Palu qui ne se dévoilent pas. Sur place à Gungu, certains militants et cadres se rangent derrière le patriarche Antoine Gizenga, secrétaire du parti, et d'autres se reconnaissent en Adolphe Muzito.

**RDC : une ONG plaide pour le respect de la parité, après l'invalidation de Mme Ifoku à la présidentielle.** L'ONG «Fondation Papa Nyoka» s'insurge contre la disqualification de l'unique candidature féminine à la présidentielle, celle de Mme Ifoku Mouta Marie-Josée. Selon la présidente de cette structure, Mme Marie-Joséphine Ntshaykolo Embete, la Cour constitutionnelle devra corriger cette injustice « ne serait-ce que pour respecter le principe de la parité dont la loi a été votée par le Parlement ». Elle a invité toutes les femmes congolaises à se mobiliser autour de cette candidature jusqu'au vote afin que la situation des Congolais change. Pour Mme Marie-Joséphine Ntshaykolo, avec des candidatures féminines, « il y aura moins de détournements. ».

**RDC : il faut consolider le niveau de confiance pour les élections, estime Leila Zerrougui.** La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Mme Leila Zerrougui, a estimé lundi 27 août, que le niveau de confiance devait encore être consolidé pour assurer la tenue paisible et crédible des élections du 23 décembre et une transition pacifique du pouvoir. La cheffe de la Monusco, a néanmoins reconnu des « progrès tangibles » en République démocratique du Congo (RDC) « pour respecter les étapes critiques inscrites dans le calendrier de la Ceni. » Selon elle, alors qu'il ne reste que quatre mois avant la tenue des élections, il est clair que les niveaux nécessaires de confiance et de consensus autour des questions clés doivent être consolidés. Leila Zerrougui a plaidé pour la participation libre de tous les Congolais à toutes les étapes du processus électoral. Elle a demandé que les élections du 23 décembre soient crédibles et pacifiques, en vue de permettre la transition pacifique du pouvoir en RDC. « La Monusco continue d'apporter un appui technique et se tient prête à fournir un soutien logistique en cas de demande, » a-t-elle dit, ajoutant que « les autorités congolaises ont formulé le souhait d'organiser les élections sans appui extérieur. » Malgré les progrès observés, la période à venir sera marquée par des contestations, a déclaré Mme Zerrougui. « L'absence de consensus sur l'utilisation de la machine à voter et la non publication de la liste définitive du fichier électoral demeurent deux sujets de discorde majeurs, » a-t-elle déclaré.

**Mardi 28 août.**

**L'ONU offre son aide logistique pour les scrutins de décembre.** Plusieurs membres du Conseil de sécurité, dont les Etats-Unis, la France ou les Pays-Bas, ont affirmé lundi la disponibilité de l'ONU à fournir une aide logistique pour les élections prévues en décembre en RDC, refusée par le gouvernement. "Est-ce qu'il y aura suffisamment de machines à voter ? Ou est-ce que les autorités vont prolonger le vote sur des jours ou semaines supplémentaires ? Est-ce qu'il est possible de recharger les machines de vote dont les batteries tiennent 12 heures ? Est-ce que les machines ont été dûment testées ?", a égrené l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. Lors d'une réunion de suivi du processus électoral, la diplomate, hostile depuis plus d'un an au recours inédit en RDC à des machines électroniques pour voter, a aussi demandé si des bulletins de vote papier ont été prévus au cas où ces machines ne fonctionneraient pas. "Pour la Ceni (Commission électorale), accepter un soutien logistique de la Monusco ne revient pas à rogner la souveraineté de la RDC", a-t-elle ajouté, en regrettant que ce pays "gaspille des ressources précieuses à se doter de capacités mises à sa disposition". Ambassadeur



de la RDC, Ignace Gata Mavita a pris la défense de la Ceni. "Les résultats obtenus jusqu'ici par la Ceni doivent nous inciter à faire confiance à cette institution et à la laisser poursuivre sa mission jusqu'au bout en évitant d'interférer dans son travail par des considérations qui relèvent beaucoup plus de la spéculation que de la réalité". La RDC "reste ouverte aux apports d'autres partenaires, pourvu que ceux-ci soient sans conditionnalités et se fassent dans le respect de sa souveraineté", a-t-il précisé, en rejetant les "nombreuses ingérences et interférences de l'extérieur" qui se poursuivent, selon lui, aujourd'hui.

**Recours à la présidentielle : la Symocel appelle la Cour constitutionnelle au « professionnalisme ».** La Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (Symocel<sup>2</sup>) appelle la Cour constitutionnelle à faire preuve de professionnalisme et de patriotisme dans le traitement des recours des candidats invalidés à la présidentielle. Son coordonnateur national, Bishop Abraham Djamba Samba, a lancé cet appel lundi 27 août, lors d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Pour des raisons diverses, la Commission électorale nationale indépendante a déclaré irrecevables six dossiers de candidatures à la présidentielle parmi les vingt-cinq qui avaient été réceptionnés. Au niveau des candidats à la députation nationale, 15 222 candidatures sur 15 505 ont été retenues. Concernant la problématique de la machine à voter, le coordonnateur national de la Symocel a rappelé que son organisation a été l'une des premières à tirer la sonnette d'alarme dès l'année dernière en disant qu'un consensus autour de cette question était nécessaire pour un processus électoral transparent, crédible et apaisé.

**Lutte contre Ebola à Beni : l'OMS annonce l'introduction de cinq nouveaux médicaments approuvés.** L'Organisation mondiale de la santé annonce l'introduction de 5 nouveaux médicaments approuvés en plus du vaccin contre la maladie à Virus Ebola, déclarée en territoire de Beni depuis 27 jours. « On se réjouit tous en fait que pour la première fois, on peut administrer ce nouveau traitement à des patients. Il s'agit de 5 molécules différentes. Trois qui agissent sur le système d'anticorps et 2 qui sont des médicaments antiviraux. Ces 5 molécules sont approuvées par le comité scientifique et le comité éthique de la RDC pour l'usage sur la base compassionnelle. Et donc voilà qu'il y a déjà une quinzaine de patients qui ont reçu 2 de ces 5 molécules approuvées. Toutes les 5 sont disponibles », a indiqué Tarik Jasarevic, porte-parole de l'OMS.

**« Les élections biaisées nous maintiendront dans la crise », prévient la Cenco.** Mgr Marcel Utambi, président de la Cenco a affirmé lundi 27 que les élections biaisées maintiendront le pays dans la crise. Intervenant par vidéoconférence au Conseil de sécurité réuni pour parler de la situation de la RDC, le président de la Cenco a reconnu que certains progrès ont été réalisés jusqu'ici dans la préparation des élections en RDC mais que « la joie présente aura été éphémère et illusoire si le processus électoral en cours n'aboutit pas à l'organisation des élections transparentes, crédibles, inclusives et apaisées ». Pour éviter que la crise ne s'installe, la Cenco recommande aux autorités congolaises et à la Ceni de « publier le plus tôt possible des listes provisoires des personnes enrôlées afin de rassurer le peuple congolais de l'effectivité des personnes réellement enrôlées sans empreintes digitales ; la recherche d'un consensus sur l'utilisation ou non de la machine à voter, en favorisant les concertations tripartites entre la Ceni, la Majorité et l'opposition autour des experts ; le parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre, notamment en appliquant le reste des mesures de décripation ». La Cenco recommande aussi au gouvernement d'éviter « de forcer l'interprétation des lois et de manipuler la justice dans le but d'exclure de façon arbitraire certains candidats de la compétition électorale ». La Conférence des évêques catholiques plaide aussi pour la facilitation de l'observation des élections aux organisations nationales et internationales qui en ont la compétence et qui expriment le vœu de participer au rendez-vous électoral du 23 décembre 2018.

**Ituri : un centre de santé saccagé à Bela après le transfert d'un cas suspect d'Ebola à Mangina.** Des manifestants ont saccagé lundi 27 août le centre de santé de Bela et un poste de police dans cette localité située à près de 100 km de Mambasa-Centre. Ils protestaient contre le décès d'une femme que les responsables de cette formation médicale avaient transféré au Centre de traitement d'Ebola à Mangina pour les soins médicaux. Pour les manifestants, la victime ne souffrait pas cette maladie. Des habitants ont saccagé les matériels de laboratoire, les matelas, les lits et même les médicaments du centre de santé de Bela. La police a tiré plusieurs coups de feu en l'air pour disperser la foule. Deux policiers ont été blessés.

**Plusieurs quartiers de Mbuji-Mayi affectés par le choléra privés d'eau depuis deux semaines.** Plusieurs quartiers de la ville de Mbuji-Mayi, frappés par le choléra, sont privés d'eau potable distribuée par la Regideso depuis près de deux semaines. Les ménagères sont contraintes de déboursier entre 800 et 1000 FC pour 20 litres d'eau auprès des vendeurs d'eau à vélo. Le gouvernement provincial indique qu'elle attend que le gouvernement central honore les factures de l'Energie du Kasai (ENERKA) pour que cette entreprise soit à capable de fournir de l'électricité à la Regideso. Ce qui pourrait améliorer de la desserte en eau potable.

**Kasai: une femme violée par deux militaires angolais à Kamako.** Une Congolaise a été violée samedi 25 août par deux militaires angolais. L'incident a eu lieu au poste frontalier de Kamako, à près de 150 km au Sud Est de Tshikapa. Selon les sources locales, l'infortunée, une congolaise âgée d'au moins 30 ans qui se trouvait au marché hebdomadaire de Kamako

s'est rendue dans la brousse uriner. C'est alors que deux militaires angolais l'ont suivie et l'ont violée à tour de rôle. Alertés par des commerçants qui ont suivi la scène, les policiers congolais se sont rendus sur le lieu où ils ont surpris et appréhendé les deux militaires et leur victime. L'un des militaires angolais a fui et serait retourné en Angola. L'autre a été maîtrisé et est gardé au cachot de la Police.

**Kinshasa : une personne morte dans l'effondrement d'une usine à Limete.** Une personne est morte et une autre grièvement blessée, mardi 28 août, dans l'effondrement d'une usine sur les murs de l'hôpital « Moyi Mwa Ntongo », dans la commune de Limete à Kinshasa. « Nous étions dans le bloc opératoire en train de faire une intervention chirurgicale. Tout à coup, nous avons entendu des bruits derrière nous. Il y a des Indiens qui ont érigé une usine sans tenir compte des normes urbanistiques. Cette usine est venue tomber sur l'hôpital », relate Dr Arthur Ngoy.

**Ebola à Beni : des dispositions prises pour une rentrée scolaire sécurisée.** « Le volet de protection et contrôle de l'épidémie tant dans le milieu public que le milieu hospitalier est mis en place. Cette protection est aussi mise en place dans le milieu scolaire puisque la rentrée scolaire commence d'ici le 3 septembre. Nous sommes en train de nous préparer avec les autorités scolaires pour protéger encore mieux les enfants, qui aujourd'hui n'ont aucune protection face à Ebola », a indiqué le Dr Ndjoloko Bathé. Dans une déclaration faite mercredi 22 août dernier, la société civile de Beni avait plaidé pour le report de la rentrée scolaire dans ce territoire. Elle dit craindre que des mesures adéquates ne soient pas prises pour protéger les enfants dans les milieux scolaires contre la maladie à virus Ebola qui sévit dans cette contrée. Face à cette inquiétude, Dr Ndjoloko Bathé a promis que le ministère de la Santé allait mettre en place les dispositifs de lavage de main, de l'eau chlorée dans les écoles pour mieux protéger les enfants.

**CPI: l'accusation détaille les massacres de l'ex-chef de guerre Ntaganda.** L'accusation a dressé mardi un tableau épouvantable des exactions présumées commises sous les ordres de l'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda en 2002-2003, à l'ouverture devant la Cour pénale internationale de la dernière phase de son procès. Surnommé "Terminator", Ntaganda doit répondre de 13 crimes de guerre et de cinq crimes contre l'humanité commis en Ituri dans l'est de la RDC, pour lesquels il a plaidé non coupable en septembre 2015. Il est accusé d'avoir commandité des meurtres, pillages et viols commis par ses troupes en 2002-2003. Les déclarations finales se dérouleront de mardi à jeudi, près de trois ans après l'ouverture du procès devant la CPI qui siège à La Haye, où l'ex-chef de guerre est détenu. « Beaucoup de gens ont été exécutés à la main, à coups de machette », a déclaré la procureure de la CPI Fatou Bensouda aux trois juges présents. « Certaines personnes ont été éventrées, même des femmes enceintes », les rebelles "sortaient les fœtus » du ventre des femmes, a-t-elle ajouté, citant un témoignage fait durant le procès. « Les preuves ont montré, au-delà de tout doute raisonnable que Bosco Ntaganda est vraiment coupable des crimes dont il est accusé », a ajouté la procureure. Selon les ONG, plus de 60.000 personnes ont perdu la vie dans ce conflit. L'ex-chef de guerre a utilisé des enfants soldats, a fait de soldates des esclaves sexuelles et lancé des attaques contre des civils sur des bases ethniques. « Il a persécuté et attaqué des civils, les a assassinés, a pillé leurs biens, détruit leurs églises et leurs hôpitaux », dans une tentative de débarrasser l'Ituri des Lendu et autres habitants n'appartenant pas à l'ethnie Hema. Au cours de ces affrontements pour le contrôle de cette zone riche en minerais, Ntaganda est notamment accusé d'avoir mené en novembre 2002 une attaque contre la localité de Mongbwalu, proche d'une mine d'or, qui avait duré six jours et fait 200 morts parmi les villageois.

**Mercredi 29 aout.**

**Présidentielle : Freddy Matungulu appelle la Cour constitutionnelle à « écouter la population congolaise ».** « Nous demandons à la Cour de nous écouter, d'écouter la population congolaise, de faire un travail qui nous permette de revenir comme il se doit sur la voie de "l'inclusivité" de ce processus électoral », a déclaré Freddy Matungulu, candidat à la présidentielle. Freddy Matungulu dit soutenir tous les candidats qui ont déjà saisi la Cour pour introduire leurs recours. « Je crois que les avocats qui travaillent pour nos collègues de l'opposition qui ont été invalidés sont de personnalités de très haut rang avec l'expertise qu'il faut. Ils sauront développer les arguments nécessaires pour arriver à nous imposer ce retour à "l'inclusivité" du processus électoral », espère-t-il.

**L'ODEP plaide pour le décaissement régulier du budget des élections.** Sur les 88 millions de dollars dont la Ceni doit bénéficier par trimestre dans le cadre du financement du processus électoral, seuls 12% en moyenne de ce montant tombent dans les caisses de la Commission électorale nationale indépendante, d'après les chiffres obtenus par l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), un regroupement d'ONG. Ce regroupement a appelé mardi à un décaissement constant du budget au profit de la Ceni pour l'organisation des élections. « Pour la tenue effective des élections le 23 décembre 2018, les organes de contrôle notamment le Parlement, la Cour des comptes et l'inspection générale des finances sont appelées à contrôler de manière permanente l'utilisation des fonds alloués aux élections. Le gouvernement de son côté doit assurer un décaissement régulier du budget des élections et la Ceni devrait l'utiliser de manière transparente », a déclaré Valérie Madianga le chargé de communication de l'ODEP. Sans avancer des chiffres, le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba

affirme qu'à ce stade le gouvernement a déjà tout financé. « Il n'y a pas de problème financier qui nécessite un plaidoyer de l'ODEP »

**Rentrée scolaire : l'Unicef va former 1750 enseignants sur la prévention d'Ebola.** Les directeurs d'école et les enseignants recevront une formation sur la prévention et la protection contre Ebola et sur la manière d'éduquer les enfants sur les bonnes pratiques d'hygiène afin d'éviter la propagation du virus dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, a annoncé l'Unicef mardi. Pour que les écoles des zones de santé touchées soient bien préparées, l'Unicef distribuera des thermomètres laser, des unités de lavage de mains, ainsi que des mégaphones et des affiches de prévention, précise le Fonds des Nations unies pour l'enfance. « L'éducation est un droit pour chaque enfant et est essentielle pour que les enfants se développent pleinement. Particulièrement en temps de crise comme une épidémie d'Ebola, les écoles sont importantes pour que les enfants trouvent la stabilité, apprennent les gestes de prévention et bénéficient d'un soutien psychosocial », a déclaré le Dr Gianfranco Rotigliano, Représentant de l'UNICEF en RDC.

**JED inquiet après le kidnapping d'un journaliste au Nord-Kivu.** « Emmanuel Tusenge qui est de la radio Mudiho FM revenait de reportage sur une moto conduite par son frère lorsqu'ils ont été attaqués. Son frère a été violemment battu et laissé sur le bord de la route alors que le journaliste a été traîné dans la forêt. Aux dernières nouvelles, nous avons appris ce mardi que les ravisseurs ont appelé la famille du journaliste avec son téléphone pour demander de l'argent », a dit à Radio Okapi Tshivis Tshivuadi, Secrétaire général de JED.

**Subornation de témoins : les peines contre Bemba et consorts seront prononcées le 17 septembre.** La Chambre de première instance VII de la Cour pénale internationale (CPI) rendra lundi 17 septembre sa décision sur les peines à l'encontre de M. Jean-Pierre Bemba Gombo, M. Aimé Kilolo Musamba et M. Jean-Jacques Mangenda Kabongo. Ces personnes ont toutes été reconnues coupables de plusieurs atteintes à l'administration de la justice, en lien avec la subornation de témoins et la sollicitation de faux témoignages de témoins de la Défense dans l'autre affaire concernant M. Bemba devant la CPI. Le 8 mars 2018, la Chambre d'appel a confirmé les peines infligées à M. Babala et à M. Arido – un témoin de la défense – qui sont désormais définitives. La Chambre d'appel a cependant annulé les peines prononcées à l'encontre de MM. Bemba, Mangenda et Kilolo et envoyé cette question à la Chambre de première instance pour une nouvelle décision. Candidat malheureux à la présidentielle de 2006 en RDC, la candidature de Jean-Pierre Bemba pour l'élection présidentielle prévue fin 2018 a été recalée par la Commission électorale de la RDC à cause de sa condamnation pour subornation de témoins. L'intéressé a fait appel de la décision de Commission électorale devant la Cour constitutionnelle qui devra rendre ses arrêts au plus tard le 19 septembre. A cette date, la Ceni va publier les listes définitives des candidats à l'élection présidentielle et aux législatives nationales.

**Kongo-Central : le gouvernement réaménagé, six nouvelles figures font leur entrée.** Le gouverneur intérimaire du Kongo-central, Atou Matubuana, a réaménagé, mardi 28 août, son gouvernement. Dans ses deux arrêts, six nouvelles figures font leur entrée et un départ. Le nombre de ministres provinciaux passe de six à dix, selon les deux arrêts du gouverneur. Le gouverneur Atou Matoubuana a également constitué les membres de son cabinet. C'est le premier gouvernement de Atou Matoubuana gouverneur intérimaire, qui a remplacé Jacques Mbadu Nsitu décédé le 19 juillet dernier.

**Ituri : aucun nouveau cas d'Ebola enregistré à Mambasa depuis une semaine.** Aucun cas nouveau d'Ebola n'a été enregistré dans le territoire de Mambasa (Ituri) depuis une semaine, a affirmé le gouverneur de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka. Cependant le gouverneur appelle la population à signaler aux professionnels de santé tout cas suspect de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Il fait allusion au dernier cas suspect enregistré à Bunia le week-end dernier et qui s'est avéré négatif après l'analyse des échantillons au Laboratoire d'Ebola de Beni. Il a aussi insisté sur le respect strict des règles d'hygiène afin de prévenir cette maladie.

**Jeudi 30 aout.**

**Invalidations des candidatures de Bemba et Muzito, une « irrationalité absolue », selon Lokondo.** « Il y a des invalidations qui sont justes et d'autres qui ne sont pas justes parce qu'elles sont d'une irrationalité absolue. Je prends par exemple le cas de Jean-Pierre Bemba comme de Muzito. Mais je fais encore confiance en la Cour constitutionnelle. Je reste optimiste que cette fois les arrêts de la Cour vont vraiment s'asseoir sur le droit », a déclaré Henri-Thomas Lokondo, député national de la majorité. L'élus de Mbandaka ne pense pas en revanche que ses invalidations sont dictées par des raisons politiques comme le prétendent certains mais elles résulteraient des « erreurs de la Ceni ». Par ailleurs, le regroupement politique Palu et Alliés en Ituri a estimé mercredi que l'invalidation de la candidature à la présidentielle d'Antoine Gizenga était une humiliation pour « cet homme qui a servi le pays pendant beaucoup d'années ».

**Kinshasa : les orphelins et veuves des enseignants de l'EPSP priés de retirer leur rente de survie.** Les veuves et orphelins des enseignants de l'EPSP sont priés de passer à la Direction de pension et rente de survie du secrétariat général de ce ministère pour retirer le jeton de paie et passer dans les agences de Finca pour percevoir la rente de survie. Selon Bernard-Philbert Letu Kabwadi, chef d'antenne provincial Kinshasa-Lukunga, cet argent pour le mois de juillet et d'août est disponible depuis le 13 juillet. Sur plus de 1780 veuves et orphelins attendus, moins de soixante sont passés pour toucher cet argent. Pour lui, les bénéficiaires de cet argent doivent « faire vite pour éviter que l'argent ne soit reversé » dans le trésor public. « Quand un enseignant meurt, on paie son salaire pendant six mois, après on bloque. Mais lorsqu'on bloque ce salaire, c'est la rente de survie qui commence. Dans le passé on ne le faisait pas. Maintenant c'est fait. Il faut que les veuves et les orphelins passent à la Direction de pension et rente de survie pour régulariser les dossiers, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et bénéficier de ce droit », recommande Bernard-Philbert Letu Kabwadi.

**Lutte contre Ebola à Beni : 4500 personnes vaccinées.** Le ministère de la Santé a annoncé que 4500 personnes ont été vaccinées à Mabalako, Beni, Mandima et à Oicha. Dans le même communiqué, ce ministère renseigne qu'un total de 112 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 84 confirmés et 28 probables. En outre, 18 cas suspects sont en cours d'investigation, dont 2 dans la ville de Goma.

**L'Hôtel de ville de Kinshasa va construire 2000 parkings.** Deux mille sites sont prévus pour aménager des parkings couverts et ouverts à travers la ville de Kinshasa, selon le ministre provincial des Transports, Godard Motemona. Il l'a dit au terme de la visite effectuée mercredi 29 août sur quelques sites où seront érigés ces parkings. Ces derniers seront entretenus par l'entreprise Congo parking service. Selon Felly Samuna, directeur général de cette entreprise, l'un des objectifs de la création de ces parkings est de lutter contre les embouteillages sur les artères principales de la ville. « Nous allons faire des emplacements couverts et des emplacements ouverts où tout le monde peut parquer, quand il veut et au coût qui sera indiqué. Tous les parkings seront payants », a précisé Felly Samuna. Selon lui, ces parkings permettront de créer des emplois pour des jeunes. La commune de la Gombe est choisie pour piloter cette expérience.

**Kananga : engouement vers les fournitures scolaires depuis le début de cette semaine.** Les commerçants de la ville de Kananga observent depuis le début de cette semaine un engouement vers les fournitures scolaires. Même les commerces qui, d'ordinaire ne vendent pas ces articles, se sont mis à la vente des uniformes scolaires, chaussures, cahiers, stylos, crayons... Sur le marché, les prix des fournitures scolaires ont peu varié par rapport à l'année passée. Mais des parents rencontrés en train de marchander les prix des chaussures ou des sacs se plaignent de devoir acheter certains articles à l'école où les prix sont plus élevés qu'à travers la ville, comme en témoigne une dame.

**Sud-Kivu: des bandits armés tuent 2 personnes dans la ville de Bukavu.** Des bandits armés ont tué mercredi 29 août soir deux personnes au quartier Nyakaliba dans la commune de Katudu dans la ville de Bukavu. Ces hommes armés ont abattu un jeune garçon dans sa boutique de téléphones à 19h30 heure locale. La sentinelle qui tentait de le secourir a aussi reçu des balles à bout portant. Les bandits emportent tout dans la boutique et prennent la fuite, à bord d'une Land cruiser, affirment les témoins. Ce matin, les habitants de Kadutu ont barricadé la route principale Lurhuma qui passe devant l'ISTM de Bukavu. Les autorités urbaines, policières et militaires sont arrivées sur place mais ne sont pas parvenues à contenir la colère des manifestants. La police a dû user des gaz lacrymogènes pour contenir les manifestants.

**Recours à la présidentielle : les audiences publiques démarrent vendredi 31 août.** La Cour constitutionnelle débute vendredi 31 août les audiences publiques relatives aux requêtes introduites par les six candidats que la Commission électorale nationale indépendante à l'élection présidentielle. Selon le greffe de la Cour, les juges constitutionnels ont siégé, jeudi 30 août, pour statuer sur les dossiers des invalidés, après avoir clôturé, la veille, la réception des recours des candidats concernés.

**Walikale: le vice-président de la jeunesse de Mera assassiné par les miliciens de Guidon.** Le vice-président de la jeunesse de la localité de Mera dans le territoire de Walikale (Nord-Kivu) a été assassiné mercredi 29 août par des présumés combattants Mai-Mai du NDC-Rénové de Mwiswa Shirirayi, alias Guidon à Kibua. L'ONG-CJDH affirme, que la victime, Dieudonné Makupi, âgé d'environ 30 ans revenait d'un match de football à Mera lorsqu'il a reçu un appel téléphonique d'un de ses proches, l'invitant à se rendre à Kibua, environ 1 km de Mera. Mais à 400 m seulement de sa destination finale, il sera intercepté par quatre hommes armés qui l'ont amené dans un hôtel. « Il a rencontré ces hommes-là dans une maison d'hôtel, et du coup on lui pose la question de savoir s'il connaît là où les Mai-Mai Mandaima se cache, il a refusé. Il a refusé aussi de porter la tenue des Mai-Mai Guidon et prendre une arme. Dans cette discussion, neuf cartouches ont été logées dans son corps. Et c'est vers le matin qu'on a retrouvé le corps ».

**Kisangani : plus de 600 000 enfants attendus à la campagne de riposte contre la polio.** La campagne de riposte contre le polio virus dérivé a débuté, jeudi 30 août dans la ville de Kisangani (Tshopo). Le chef de division provinciale de la santé, Dr Francis Baelongandi, indique : « Nos équipes de vaccination vont circuler porte-à-porte pour arriver à vacciner tous les

enfants cibles. La cible pour nous ici ce sont des enfants de 0 à 59 mois. On s'attend à peu près à avoir 661 368 enfants ». Il indique que cette campagne est organisée pour prévenir tout danger de contamination contre cette maladie dont certains cas sont signalés dans deux provinces voisines notamment la Mongala et l'Ituri.

**Sud-Kivu : les humanitaires distribuent des vivres à près de 28 000 déplacés d'Uvira.** La communauté humanitaire du Sud-Kivu a remis, mardi 28 août, des vivres à environ vingt-huit mille déplacés et leurs familles d'accueil dans le groupement de Bijombo en territoire d'Uvira. Selon la note d'information humanitaire, une ration mensuelle a été distribuée à seize mille déplacés de Bijombo, regroupés dans le site de Katobo. Pour sa part, Caritas Uvira a distribué des vivres, don du Programme alimentaire mondial (PAM), à près de douze mille déplacés de Bijombo, regroupés à Kabindula. Tous ces déplacés de Bijombo ont fui des affrontements entre groupes armés. Outre Bijombo, le secteur d'Itombwe entre les territoires de Fizi, Mwenga et Uvira est également secoué par des mouvements de population. Environ neuf mille personnes ont fui leur milieu en raison d'affrontements.

### **Vendredi 31 août.**

**Beni : de l'eau chlorée et des thermomètres sans contact pour lutter contre Ebola en milieu scolaire.** Le ministre de la Santé, Oly Ilunga annonce que le gouvernement de la République et ses partenaires vont placer de l'eau chlorée et des thermoflash (thermomètre sans contact) dans les écoles pour lutter contre l'épidémie à virus Ebola en milieu scolaire. Selon lui, les points d'eau chlorée pour le lavage des mains devraient être visibles à l'entrée et à la sortie des classes. Des thermoflashs seront disponibles dans chaque école pour un suivi de la température des élèves. Le ministre a émis le vœu de voir cette épidémie être maîtrisée au mois de septembre au Nord Kivu et qu'il n'y ait pas de 11ème épidémie d'Ebola en RDC. Des organisations de la société civile proposaient le report de la rentrée scolaire à cause de l'épidémie à virus Ebola. Mais le ministère de la Santé a indiqué que les dispositions étaient prises pour une rentrée scolaire sécurisée.

**Meurtre des experts de l'ONU au Kasai: les deux principaux accusés confrontés à un témoin qui les met en cause.** L'audience de jeudi du procès du meurtre des experts de l'ONU au Kasai a été marquée par la confrontation entre le témoin Jean Bosco Mukanda et les prévenus Bula Bula et Vincent Manga qu'il accuse d'avoir participé au meurtre de Zaida Catalan et Michael Sharp en mars 2017 au village Moyo Musuila. C'est la première fois que les prévenus Bula Bula et Vincent Manga- qui ne comparaissent que depuis la reprise du procès le lundi dernier- sont confrontés au témoin Jean Bosco Mukanda. Ce dernier est le principal renseignant dans cette affaire depuis le début du procès. Alors que Bula Bula et Vincent Manga rejettent tout lien avec le meurtre des experts de l'ONU, Jean-Bosco Mukanda les met en cause. Appelé par le tribunal pour témoigner, il affirme reconnaître cinq des 13 prévenus présents à l'audience : Ilunga Evariste, Ntumba Dialolo, Mbayi Daniel, Bula Bula et Vincent Manga. Le 12 mars 2017, jour du meurtre des experts de l'ONU, Jean Bosco Mukanda affirme qu'il était présent à Moyo Musuila. Il dit avoir vu les miliciens conduits par Bula Bula et Vincent Manga juger et décider de l'exécution des experts.

**Ebola en RDC : le PAM apporte une aide alimentaire aux personnes touchées par l'épidémie.** Le PAM fournit désormais de la nourriture aux patients hospitalisés et aux soignants dans les hôpitaux situés dans les villes de Mangina et de Beni. Afin d'atteindre les personnes ayant été en contact avec les personnes affectées et leurs familles et de limiter les mouvements de population susceptibles de propager le virus, des produits alimentaires sont également distribués dans les villages des zones touchées par l'épidémie. Quelque 4.000 personnes reçoivent un approvisionnement d'un mois en céréales, haricots, huile et sel. Pour renforcer la réponse aux patients gravement malades, le PAM transporte des biscuits à haute teneur énergétique à Goma depuis Dubaï. Avant la déclaration de l'épidémie d'Ebola au Nord-Kivu, le 1er août, l'agence onusienne aidait déjà des centaines de milliers de personnes déplacées par le conflit armé dans la province. Depuis, le PAM a joué un rôle actif dans l'intervention médicale menée par le ministère de la santé congolais et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), notamment sur le plan logistique. Une approche adoptée lors de l'épidémie survenue en mai dans la province de l'Équateur, dans le nord-ouest du pays. **Appui logistique du PAM.** Cet appui logistique comprend notamment l'établissement de trois entrepôts mobiles à Beni ; le transport des médicaments, de la nourriture, des voitures, des motos, des thermomètres, des réfrigérateurs, des tentes, des kits solaires et des matelas vers les centres de traitement, par sept camions du PAM ; ainsi que la gestion du trafic aérien entrant et sortant de Beni par des spécialistes de l'aviation de l'agence. Le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le PAM, assure des vols quotidiens entre Goma et Beni, transportant des travailleurs humanitaires et des cargaisons, y compris des équipements médicaux et de protection, ainsi que des unités de télécommunication. Selon le PAM, au total, 111 cas de maladie à virus Ebola ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie, avec 83 cas confirmés et 28 cas probables. Plus de 4.000 personnes ont été vaccinées à ce jour.

**La Ceni va publier lundi 3 septembre les listes provisoires des électeurs sur les sites de vote.** Norbert Basengezi, vice-président de la Ceni a annoncé jeudi 30 août que la Commission électorale va afficher dès lundi 3 septembre les listes provisoires des électeurs sur les sites de vote. Selon lui, cette publication mettra fin au débat des présumés électeurs fictifs.

Norbert Basengezi a aussi révélé que sur le plan logistique, la Ceni a déjà acquis 247 camionnettes, 50 camions Kamaz, 10 camionnettes militaires auxquelles s'ajoutent 220 camions, 50 moteurs hors bords et 1500 Motos et des vélos. Il ajoute qu'en plus de ces engins, le gouvernement a acheté 5 avions gros porteurs en dehors de deux existants et 8 hélicoptères. Ces matériels, d'après lui, sont en route et le président de la Ceni est à Séoul pour l'expédition de plus de 70 000 machines à voter qui ont été produites. Le vice-président de la Ceni affirme que l'appui technique de la Communauté internationale est toujours réel avec ses 132 agents qui collaborent avec la Ceni au siège à Kinshasa et en provinces dans le cadre de la Division électorale de la Monusco et du PNUD/PACEC.

**Election en RDC : l'UE recommande à la Ceni et à la Cour constitutionnelle d'agir en toute transparence et impartialité.** Le porte-parole de l'Union Européenne (UE), qui fait allusion aux recours introduits par les six candidats à l'élection présidentielle à la Cour constitutionnelle, recommande à la haute Cour d'agir en toute transparence et impartialité. Selon l'UE, la publication par la Ceni de la liste provisoire des candidats aux élections constitue une nouvelle étape clé vers le scrutin du 23 décembre 2018. Dans ce communiqué rendu public jeudi 30 août, le porte-parole de l'Union européenne rappelle que « l'accord politique de la Saint Sylvestre et la résolution 2409 du Conseil de sécurité des Nations Unies appellent à un processus véritablement inclusif qui puisse aboutir à des élections crédibles, transparentes et pacifiques, facteurs indispensables pour arriver à un résultat accepté par toutes les parties et à une stabilisation durable en RDC ». Pour lui, « l'ouverture de l'espace politique et démocratique, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la mise en œuvre des « mesures de décrispation » restent nécessaires pour le succès des élections. Il réaffirme l'engagement de l'Union Européenne d'appuyer le processus électoral en concertation avec les acteurs congolais concernés. L'UE continuera de travailler aussi en étroite coopération avec les pays de la région, l'Union Africaine, la SADC et les Nations unies qui peuvent jouer un rôle essentiel dans le chemin vers les élections.

**Des responsables des Eglises de réveil s'engagent à soutenir la candidature du Pasteur Theodore Ngoy.** Certains pasteurs des églises de réveil regroupés au sein de la Fédération congolaise des églises du Christ (FECOEC) se sont engagés à soutenir la candidature du pasteur Théodore Ngoy Ilunga à la présidentielle. Christian Kimbukusu, l'a déclaré à la presse jeudi 30 août à Kinshasa. « Le pays que nos ancêtres nous ont légué est confisqué par un groupe des personnes qui s'enrichit de plus en plus en plus, au détriment du plus grand nombre. Le pasteur Theodore Ngoy a refusé d'exercer le pouvoir qui lui était proposé, parce qu'il ne veut pas exercer le pouvoir dans des conditions qui ne lui permettent pas de mieux servir les Congolais », a argumenté Christian Kimbukusu, président de la FECOEC.

**Lutte contre Ebola à Beni : l'Union africaine déploie 35 experts.** L'Union africaine a déployé 35 experts des domaines différents en RDC pour lutter, aux côtés du gouvernement congolais contre la maladie à virus Ebola au Nord-Kivu et dans l'Ituri. En plus de l'aspect logistique, de la formation et de la sensibilisation, l'UA, à travers sa structure « Africa CDC », recrute et envoie sur terrain ces experts, a affirmé jeudi 30 août Donewell Bangure, épidémiologiste à Africa CDC. Il précise que ce sont des experts recrutés en RDC et avec qui l'UA a travaillé autrefois à Mbandaka et qui ont été efficaces.

**Présidentielle en RDC : le candidat Yves Mpunga promet de mobiliser 400 milliards de dollars en 5 ans.** Le candidat président de la République et président du parti Lutte pour un Congo meilleur Yves Mpunga promet, dans son projet de société, de mobiliser 400 milliards des dollars en cinq ans. Selon lui, ce budget sera mobilisé à partir de la taxe sur la valeur ajoutée, TVA, les autres taxes du ministère des finances ainsi que de la gestion des carrés miniers congolais.